

SOCIÉTÉ



Pierre Laporte

L'autopsie contradictoire d'octobre 70

La mort de Pierre Laporte fut le point tournant de la Crise d'octobre 1970. Vingt ans plus tard, on ne s'entend pas sur l'impact réel de ces événements sur le cours de l'histoire québécoise et on découvre les profondes divergences qui tiraillaient alors les différentes cellules du FLQ. Des reportages de Josée Boileau et de Pierre O'Neill.

Page B-1

Edgar Morin, singulier et universel

Le célèbre sociologue et profifique écrivain français Edgar Morin est de passage à Montréal. Il livre ses réflexions sur les grands courants de pensée actuels. Une entrevue de Heinz Weinmann.

Page B-1

SOMMAIRE

Éditorial

Par ses nuisances, le Sénat canadien outrepassa son mandat et donne un fort mauvais exemple aux Québécois. L'éditorial de Gilles Lesage. Page A-8

Le Conseil économique exige un coup de barre

Le Conseil économique du Canada estime que la lutte contre l'inflation menée par la Banque du Canada est trop coûteuse au chapitre de l'emploi et de la croissance. L'organisme réclame un sérieux coup de barre. Page A-5

Intervention belge au Rwanda ?

La Belgique pourrait intervenir au Rwanda à la demande du gouvernement de Kigali qui fait face à une invasion de rebelles. Page A-7

L'armée se retirera d'ici au 15 octobre

D'ici au 15 octobre, tous les soldats en poste à Kahnawake et à Oka auront été retirés, a indiqué hier dans un communiqué le lieutenant-général Kent R. Foster, commandant de la force mobile. Page A-3

Ultramar émettrait des actions

Ultramar songe sérieusement à lancer une émission d'actions pour respecter un engagement pris il y a plusieurs années concernant la « canadienisation » de ses actifs canadiens. Page A-5

L'Allemagne unie promet la paix

BERLIN (Reuter) — LES DIRIGEANTS de l'Allemagne unie se sont engagés hier à œuvrer de leur mieux à la construction de l'Europe et à la paix du monde, au premier jour de la fusion entre la RFA et la RDA.

« Seule la paix sortira à l'avenir du sol allemand », a déclaré le chancelier Helmut Kohl dans un message à tous les chefs d'État du monde à l'occasion de la réunification.

« L'unification de l'Allemagne est inextricablement liée à celle de l'Europe. Nous continuerons à lutter pour l'unification européenne avec la même volonté qui nous a conduits à l'unité allemande », a-t-il dit.

L'Allemagne unie appartient à l'OTAN mais cette alliance posera les bases de nouvelles structures de sécurité en Europe, a-t-il ajouté.

Les derniers drapeaux est-allemands, portant la faucille et le compas, symboles de la RDA, ont été amenés dans la nuit de mardi à hier. À Berlin, capitale de la nouvelle Allemagne, un immense drapeau noir, rouge et or a été hissé devant le Reichstag, l'ancien Parlement.

Plus d'un million de personnes étaient descendues dans les rues de la ville pour assister à ce moment historique.

Dans les odeurs de bière, de saucisses et de Sekt — vin mousseux — les Berlinoises ont fêté la réunification sous la surveillance d'un important dispositif policier, car les autorités craignaient des incidents provoqués par des extrémistes de droite ou de gauche.

Les affrontements ont pourtant été relativement rares. Les policiers ont procédé à travers le pays à 200 interpellations, notamment à Bonn. Voir page A-2: Allemagne



Une grande page d'actualité s'est écrite hier à Berlin, lorsque se sont unies les deux parties d'une Allemagne qui avaient fait chambre à part depuis 45 ans. La fête doit être créditée principalement au chancelier Helmut Kohl (au centre). Entouraient le président de l'Allemagne unifiée, devant l'ancien Reichstag : sa femme Hannebore, le président Von Weisaeker, l'éphémère premier ministre est-allemand Lothar de Maizière et le ministre des Affaires étrangères, Hans-Dietrich Genscher.

La France et l'URSS entament d'intenses activités diplomatiques dans la région du Golfe

NICOSIE (Reuter) — Le président François Mitterrand a entamé hier une brève visite dans le Golfe où Mikhaïl Gorbatchev a déposé un émissaire qui devait se rendre successivement à Bagdad et Amman.

Le chef de l'État français est le premier dirigeant d'un pays occidental engagé à se rendre dans la région en crise depuis l'invasion irakienne du 2 août. On dit à Paris que sa visite a des objectifs à la fois diplomatiques et militaires.

Accompagné notamment de ses ministres des Affaires étrangères et de la Défense, Roland Dumas et Jean-Pierre Chevènement, et du chef d'état-major des armées, le général Maurice Schmitt, le président est arrivé dans la soirée à Abou Dhabi. Après des entretiens avec le président des Émirats arabes unis, cheikh Zaid ibn Sultan al Nahayan, il sera aujourd'hui en Arabie saoudite pour y rencontrer le roi Fahd.

Parallèlement à ce voyage, un émissaire spécial du président Mikhaïl Gorbatchev, Ievgueni Primakov, membre du Conseil présidentiel so-

viétique, a entrepris hier un voyage à Bagdad et Amman.

Après une escale à Bagdad dans la journée, il devait se rendre à Amman pour des entretiens avec le roi Hussein de Jordanie et le président de l'OLP Yasser Arafat qui est arrivé en Jordanie. L'agence Interfax précise que Primakov, spécialiste du Proche-Orient, est accompagné du vice-ministre des Affaires étrangères, Igor Belousov, en contact étroit avec les gouvernements du Proche-Orient depuis le début de la crise du Golfe. La mission devrait durer deux jours.

De son côté, le général Mikhaïl Moïseïev, chef d'état-major des forces soviétiques, en visite aux États-Unis, a déclaré au *New York Times* que les sanctions commençaient à produire leurs effets. « Saddam se trouve dans un état d'isolement économique et politique et il ne peut y survivre très longtemps », a-t-il dit.

L'ambassadeur du Maroc en France, Youssef Ben Abbas a déclaré, tirant les leçons d'une visite à

Page A-2: Golfe

Mulroney délègue le député Hogue à la commission sur l'avenir du Québec

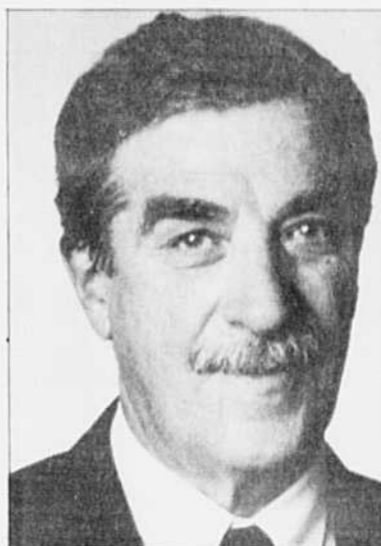
Chantal Hébert
de notre bureau d'Ottawa

C'EST FINALEMENT Jean-Pierre Hogue, un député conservateur qui se décrit comme « encore plus Canadien-français que Québécois », qui représentera les conservateurs fédéraux au sein de la commission parlementaire élargie de l'Assemblée nationale sur l'avenir du Québec.

Choix personnel du premier ministre, le député d'Outremont est un nouveau venu dans le dossier constitutionnel puisqu'il a commencé à y être associé seulement à la fin de l'été, quand il a hérité de la présidence d'un comité du caucus du Québec chargé d'étudier la question.

« Ce n'est pas un dossier constitutionnel, c'est un projet de société », résume cependant Brian Mulroney au sujet de la commission québécoise pour expliquer son choix d'un député peu familier avec ce genre de débat. « Il a une grande expérience, c'est un Québécois avec un dossier impressionnant », précise le premier ministre.

De son côté, le député se défend bien d'aller à Québec vendre le fédéralisme. « Je ne suis pas un vendeur », affirme-t-il, « je suis un représentant d'un parti, des Canadiens, des francophones, des anglophones. Je suis un représentant de moi-



Jean-Pierre Hogue

même et quand je dis moi-même, je dis ma femme et mes enfants. »

Avec ce choix, le premier ministre Brian Mulroney a évité de puiser à même les troupes les plus nationalistes de son caucus.

En mai dernier, au lendemain de la démission fracassante de Lucien Bouchard, Jean-Pierre Hogue se situait en effet ainsi dans le débat national. « Je me considère encore plus Canadien-français que Québécois. Je suis un nationaliste non séparatiste. »

Mais il ajoutait au sujet des choix qui s'ouvriraient au Québec dans l'éventualité d'un échec du lac Meech: « le divorce comporte toujours un coût immense, mais c'est parfois un mal nécessaire. S'il n'y a pas assez de rendement économique, pas assez de reconnaissance de son apport, on songe à la séparation. »

Hier, le député d'Outremont avait une vision plutôt floue de son rôle au sein de la commission du Québec.

« Mon mandat, nous allons l'élaborer selon un certain nombre de paramètres qui sont à définir... laisse-t-il tomber. « Je ne vais pas défendre le lac Meech, je n'ai rien à défendre, j'y vais comme un observateur actif », ajoute-t-il.

Quant à l'hypothèse que la commission oriente ses conclusions vers la souveraineté, Jean-Pierre Hogue affirme dans un premier temps qu'il n'exclut rien, mais précise ensuite qu'il ne veut pas répondre à une question hypothétique.

S'il n'est pas familier du dossier constitutionnel, le député d'Outremont a une certaine expérience du patinage politique.

Dans son comté, pendant la dernière campagne électorale, le feu roulant des questions des sœurs Marie Réparatrice avait amené Jean-Pierre Hogue à prendre position ainsi dans le débat sur le droit à l'a-

Page A-2: Mulroney

Les CLSC entreprennent le dépistage de la violence conjugale

Paul Cauchon

LE DÉPISTAGE des cas de violence conjugale pose de sérieux problèmes. Des études citées par les CLSC révèlent en effet qu'une femme n'appelle la police, en moyenne, qu'après la 34e agression.

Plusieurs groupes cherchent à se doter de nouveaux outils pour faire face au problème. Dans cet esprit, le Regroupement des CLSC du Montréal Métropolitain lancera d'ici deux semaines un « Guide de dépistage de la violence conjugale », qui permettra de sensibiliser les intervenants et de les aider à détecter les femmes victimes de violence.

À l'école de Service social de l'Université de Montréal, une équipe de chercheurs dirigée par Maryse Rinfret-Raynor arrive à des conclusions similaires.

Dans le premier tome tout juste paru d'une recherche intitulée « Intervenir auprès des femmes violentées », une enquête réalisée auprès de 181 femmes violentées révèle que, dans la majeure partie des cas, les femmes font d'abord appel à des proches et à des ressources informelles, se résignant à faire appel à des ressources plus formelles seulement lorsque la violence progresse ou que les recours auprès des proches sont jugés limités.

Mme Rinfret-Raynor indique aussi que la majorité des femmes interviewées qui ont contacté les policiers pour des actes d'agression ont jugé l'attitude de ces policiers « supportante ou correcte », alors que seulement le tiers d'entre elles portent le même jugement sur l'attitude des médecins.

Le Regroupement des CLSC rappelle des données déjà publicisées mais qui continuent à en choquer

plusieurs : 300 000 femmes seraient victimes de violence conjugale verbale, psychologique, sexuelle, physique au Québec. Plus de 40 % des victimes le seraient pendant une première grossesse.

Le guide de dépistage (constitué d'un livre et deux vidéos de sensibilisation) s'adressera à l'ensemble des professionnels du milieu, travaillant en CLSC, mais aussi dans les hôpitaux, la police, etc.

« On a de la difficulté à dépister correctement les cas de violence conjugale », explique Michelle Doyon, coordonnatrice du Regroupement. La femme qui consulte le fait souvent pour autre chose, elle ne veut pas parler de violence, elle a peur d'être jugée, de ne pas être crue. En plus, dans les cas de violence psychologique, qui sont actuellement en augmentation, elle a tendance à ne pas porter plainte, puisque cette violence ne laisse pas de traces physi-

ques tangibles. »

Le guide relève de nombreux exemples dont l'accumulation permet à l'observateur de deviner que la femme est victime de violence. Par exemple, si le mari accompagne sa femme chez le médecin et qu'il ne cesse de répondre aux questions à sa place, ce peut être un premier indice », explique Mme Doyon.

L'intervention dans le domaine doit faire face à plusieurs préjugés. « Plus de 50 % des gens ont des préjugés qu'il faut combattre, ajoute Michelle Doyon. On va très souvent entendre que « dans le fond elle doit aimer ça la femme », que « ça ne donne rien de l'aider parce qu'elle aime son gars puisqu'elle retourne avec », ou encore que « ça arrive juste aux pauvres, aux non-ins-truits. »

De nombreuses études contredisent en effet cette dernière opinion. Dans la recherche menée par Ma-

ryse Rinfret-Raynor, le portrait général indique que la majorité de ces femmes (dont la moyenne d'âge est de 34 ans) ont une formation « technique ou professionnelle ». 45 % se disent femmes au foyer (43 % reçoivent de l'aide sociale). Plus de 50 % sont donc actives sur le marché du travail, dans des emplois qui se répartissent dans l'enseignement, le travail professionnel, les emplois de bureau et les emplois dans la vente et les services. Leurs revenus vont du très pauvre à 57 000 \$ par année.

Autres données tirées de cette étude : elles ont en moyenne deux enfants (75 % ont des enfants habitant avec elles). Celles qui étaient séparées au moment de l'entrevue ont vécu 7 ans en moyenne avec leur conjoint violent.

Ces femmes ont été « poussées, agrippées, bousculées » dans 97 % des cas, ont été frappées à coups de

Page A-2: CLSC

HUGO PLUS

Si vous ne connaissez pas HUGO, vous faites une grave erreur!

EN VENTE PARTOUT
Libraries • Magasins d'ordinateurs • Clubs Price

Distribué par LOGIDISQUE Inc.
1225, rue de Condo, Montréal (QC) H3K 2E4
Tél.: (514) 933-2225 FAX: (514) 933-2182

Rébellion aux Philippines

MANILLE (Reuter) — Des soldats se sont soulevés et se sont emparés du quartier-général d'une brigade de l'armée hier soir à Butuan, sur l'île de Mindanao, dans le sud des Philippines, a déclaré le chef des forces armées, le général Renato De Villa.

Les 160 000 hommes des forces armées du pays ont été placés en état d'alerte, a-t-il précisé dans un message radiodiffusé.

Il a estimé que la rébellion de Butuan était un incident isolé et qu'aucun soulèvement du même genre n'avait été signalé ailleurs dans le pays.

Mais une heure après l'occupation de la base de Butuan, une

bombe a explosé au quartier-général de l'armée à Manille, causant des dégâts à une station de pompage d'eau, a-t-on rapporté de source militaire, sans faire état de victimes.

Depuis son arrivée au pouvoir en 1986, la présidente Corazon Aquino a été confrontée à six rébellions militaires visant à la renverser, la plus grave d'entre elles en décembre dernier.

Les mutins de Butuan sont, semble-t-il, liés à un colonel de l'armée, en fuite, Alexander Noble. Ancien membre de la garde présidentielle d'Aquino, il s'était enfui sur Mindanao après le putsch raté de décembre dernier.

SUITES DE LA PREMIERE PAGE

Mulroney

« Si on veut qu'une société grandisse, ça prend des individus. Il faut qu'on plante nos propres érables, et que nos érables puissent se reproduire. »

Poussé à plus de précision par les religieuses, il avait ajouté : « Je ne suis pas pour la légalisation, ce serait comme permettre à chaque personne dans son milieu de couper tous les arbres qu'elle veut. »

Mais il s'avérait finalement que sa position sur la question se résumait à cette dernière réponse sur les grossesses indésirées. « Est-il préférable de garder un arbre malade au cas où il produirait de bons fruits ? La Bible offre une réponse là-dessus, mes sœurs. On coupe les branches qui ne peuvent pas produire. »

Une fois élu, le député Hogue a d'ailleurs donné son appui à la loi C-43 qui, tout en recriminalisant l'avortement, donne une certaine latitude aux femmes et à leurs médecins dans la matière.

Au total, le caucus conservateur a

Ottawa avait soumis à Brian Mulroney les noms de cinq candidats potentiels pour représenter le parti à la commission de l'Assemblée nationale dont celui du député Gabriel Desjardins, ancien membre de la commission Charest, et de Gabrielle Bertrand, veuve de l'ancien premier ministre québécois.

Selon plusieurs sources, le bureau de Robert Bourassa avait d'ailleurs indiqué à Brian Mulroney qu'il privilégiait cette dernière candidature.

La nomination du député Hogue complète une brochette de participants fédéraux qui comptait déjà André Ouellet pour le parti libéral et Lucien Bouchard pour le Bloc Québécois. Le NPD n'a pas été invité à participer aux travaux de la commission.

CLSC

« Pied, mordu ou frappée du poing dans 59 % des cas, battues de plusieurs coups de poing dans 51 % des cas, et plus du quart d'entre elles (28 %) ont été menacées avec un couteau ou une arme à feu. Dans 13 % des cas l'arme a été utilisée. »

Au bureau du ministre de la Justice du Québec, on indique que l'an dernier, 9376 infractions relatives à la violence conjugale ont été rapportées par la police au Québec, une hausse de 15 % par rapport à 1988. Bien des spécialistes s'entendent pour ajouter que ces infractions rap-

Le groupe Greenpeace découvre des terrains contaminés à Tracy

Louis-Gilles Francoeur

LE MOUVEMENT Greenpeace a relevé des concentrations de pentachlorophénols dépassant de 24 fois la norme sur les terrains contaminés sur l'emplacement de la compagnie Les industries de préservation du bois Ltée, à Tracy.

D'autre part, des inspecteurs de l'Environnement ont découvert en septembre que cette compagnie utilisait un incinérateur non conforme aux normes, qu'elle recyclait illégalement des huiles usées de ses camions et qu'elle entreposait illégalement des boues d'un autre préservatif à bois, l'arséniate de cuivre.

C'est ce qu'a révélé une biologiste de Greenpeace, Mme Diane Goulet, à l'occasion d'une conférence de presse à laquelle s'est présentée le directeur de la compagnie en cause, M. Frédéric Bossert, qui a eu maille à partir avec les citoyens mécontents des découvertes du groupe écologiste et du rapport gouvernemental qu'il a divulgué à la même occa-

sion. Les industries de préservation du bois Ltée, comme leur nom l'indiquent, traitent des pièces de bois avec différents préservatifs à bois, dont le « penta », un produit toxique hautement cancérigène en raison du fait, notamment, qu'on y trouve des dioxines et des furanes.

Deux échantillons ont été recueillis, le 15 juin, l'un sur les terrains de la compagnie et l'autre dans les sédiments de la rivière Richelieu, juste en face des installations de la compagnie. L'échantillon prélevé à l'insu de la compagnie sur son terrain contenait 120 parties par millions (ppm). Et dans la rivière, on a découvert une concentration de 12 ppm.

Le Québec n'a pas de norme fixant, à partir de certains seuils, la décontamination des terrains. Il utilise des « critères » qui ont cependant été reconnus par les tribunaux comme des règles de sécurité conformes aux exigences scientifiques. Le critère C, qui définit le seuil nécessitant une décontamination, fixe à 5 ppm le seuil de décontamination pour les pentachlorophénols.

Sur la foi de cette expertise, Greenpeace a réclamé hier de Québec une évaluation des dégâts aux abords de cette entreprise et un plan de restauration en vertu des nouvelles dispositions de la loi obligeant les pollueurs à nettoyer leurs terrains. Le Conseil du patronat du Québec, mécontent des poursuites nombreuses intentées depuis quelques mois par le ministère de l'Environnement du Québec, songe à contester devant les tribunaux certaines dispositions de cette loi.

Selon Mme Goulet, Québec doit immédiatement interdire la vente libre et l'utilisation de pentachlorophénols, des produits dont la formule chimique en fait des cousins des BPC. Plusieurs personnes qui en ont utilisé sur leurs balcons ou leurs clôtures devraient savoir que brûler ces produits dans une cour a les mêmes conséquences que d'y brûler des BPC. Selon Mme Goulet, les consommateurs devraient conserver ces matériaux et les confier aux autorités gouvernementales lors des cueillettes annuelles de déchets dangereux.

Gaspard Bourque marche au profit de la Fondation des maladies mentales

Gaspard Bourque, ex-malade psychiatrique, a entrepris hier un marchonnet de 72 heures au profit de la campagne de souscription de la Fondation québécoise des maladies mentales.

Ce marchonnet qui se déroule parallèlement à la semaine d'information de la Fondation québécoise des maladies mentales, se poursuivra jusqu'à samedi au Complexe Desjardins de Montréal.

Du même souffle, plusieurs conférences seront données par des médecins psychiatres et des membres de la Fondation sur l'anxiété et la dépression, la santé mentale au travail, le vieillissement et les troubles de l'humeur.

retirer du Koweït et permettraient une solution pacifique de la crise.

« Je ne suis pas devin mais j'espère que l'Irak acceptera de résoudre la crise en se retirant du Koweït et en acceptant le retour de son gouvernement légitime », a-t-il dit. Les sanctions imposées à l'Irak par l'ONU « pourraient aider à résoudre la crise en évitant la guerre ».

Mais le ton en Irak n'incite guère à l'optimisme. Radio Bagdad, dans un commentaire sur le déploiement militaire des États-Unis et de leurs alliés, a averti les États-Unis qu'une attaque contre l'Irak entraînerait un carnage dans les rangs des Américains et de leurs alliés. « Des milliers de soldats américains et alliés périront en terre étrangère et retourneront dans leur pays dans des cercueils », souligne la radio irakienne.

Elle rappelle que la supériorité aérienne des États-Unis pendant la guerre du Vietnam n'a pas empêché leur humiliante défaite. Elle invite les dirigeants américains à en tirer les leçons avant de se lancer « dans la guerre qu'ils envisagent d'entreprendre ».

Le gouvernement de Bagdad a comparé son annexion du Koweït à l'unification allemande. Il a déclaré que les deux pays avaient dans le passé été victimes de décisions des grandes puissances.

« Notre peuple, qui se réjouit d'avoir récupéré le cher Koweït, salue l'unité allemande déclarée après 45 ans de division », a souligné un porte-parole du ministère des Affaires étrangères cité par l'agence de presse irakienne INA.

L'Iran enfin s'est de nouveau prononcé pour une solution politique à la crise. Son ministre des Affaires étrangères, Ali Akbar Velayati, a également réitéré que Téhéran ne participerait pas à une éventuelle opération militaire pour déloger les Irakiens du Koweït.

4 octobre

par la PC et l'AP

- 1989: Ottawa annonce d'importantes coupures chez Via Rail.
- 1988: des émeutes éclatent en Algérie après la hausse des prix et les mesures d'austérité décrétées par le gouvernement.
- 1987: les négociateurs canadiens et américains en arrivent à une entente de principe sur un pacte de libre-échange entre les États-Unis et le Canada.
- 1982: décès du pianiste canadien Glenn Gould à l'âge de 50 ans.
- Il s'agit d'un 4 octobre: Le 19e président américain Rutherford Hayes (1822); l'acteur Charlton Heston (1924).

portées ne constituent que la pointe de l'iceberg. Les voies de fait représentent 79 % des infractions rapportées, les agressions sexuelles 5,6 %, les meurtres, homicides involontaires coupables et tentatives de meurtres », qui font la manchette depuis un mois, moins d'un demi pour cent.

Pour Martin Dufresne, du Collectif masculin contre le sexisme, « l'intervention judiciaire auprès des hommes violents doit être plus rapide et plus efficace ». M. Dufresne prétend que certaines études démontrent que l'homme violent qui fait quelque temps en prison récidive moins que celui qui suit une thérapie. « Dans la dynamique d'une violence conjugale, explique-t-il, l'homme violent ne veut pas chercher d'aide, il ne veut pas que les autres se mêlent de ses affaires, il tient à établir un pouvoir sur sa conjointe ».

Liliane Côté, présidente du Regroupement des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence, ajoute que « les conditions de remise en liberté des conjoints violents devraient être plus vérifiables par les policiers », et elle déplore que « très souvent lorsque la femme accuse le conjoint de menace, le système judiciaire ou social ne la croit pas ».

Mme Côté ajoute que les maisons d'hébergement sont débordées et qu'à Montréal on refuse deux femmes sur trois dans ces centres.

Allemagne

Aix-la-Chapelle, Bielefeld, Francfort, Göttingen, Leipzig, Magdebourg et Schwerin.

Hier soir, toutefois, des heurts ont éclaté. De violents affrontements ont en effet opposé hier soir dans le centre de Berlin la police à des manifestants anarchistes et gauchistes hostiles à l'unification allemande.

Scandant « Plus jamais l'Allemagne ! », les manifestants, le visage masqué, ont lancé des bouteilles vides, des pierres et des fusées sur les policiers près de l'Alexanderplatz, au cœur de la ville.

De jeunes manifestants ont renversé une Mercedes et y ont mis le feu, envoyant des nuages de fumée sur la place où des dizaines de milliers de personnes fêtaient l'unification.

Des policiers en tenue anti-émeute, armés de matraques, ont chargé et les accrochages se sont déplacés sur l'Alexanderplatz, chassant la foule des stands vendant de la bière et des saucisses.

Les heurts sont survenus après la dispersion d'une manifestation de plus de 10 000 personnes venues du quartier de Kreuzberg, bastion des quartiers anarchistes, au cri de : « Allemagne, ça suffit, ferme-la ! »

La police a dit avoir arrêté 150 personnes, certaines d'entre elles armées. Plusieurs manifestants ont badois blessés ont été évacués par ambulances.

La police a utilisé des gaz lacrymogènes. Une colonne de véhicules de police, gyrophares allumés, est arrivée sur les lieux alors qu'un haut-parleur donnait l'ordre à tous d'évacuer la place. Les manifestants se sont regroupés dans des rues adjacentes.

Hier matin, les dirigeants politiques allemands ont assisté à un service religieux oecuménique à l'église Sainte-Marie. Lors d'une solennelle cérémonie à la Philharmonie de Berlin, le président Richard von Weizsäcker a appelé ses 79 millions de compatriotes « à apprendre à partager ».

Il a rendu hommage au courage des Allemands de l'Est qui se sont soulevés l'an dernier contre la dictature communiste.

S'écarter de son texte, le président allemand a évoqué le massacre des juifs par les nazis, « le plus affreux de tous les crimes ».

L'une des grandes inconnues de l'unification est de savoir combien de temps il faudra aux Allemands de l'Est, menacés par le chômage, pour rattraper le niveau de vie de leurs compatriotes occidentaux.

Parlant au nom des anciens Allemands de l'Est, le président sortant de l'ex-Parlement de Berlin-Est (Volkskammer), Sabine Bergmann-Pohl, a déclaré : « Nous n'espérons pas une terre promise où coulent le lait et le miel, mais simplement un pays où nous pouvons développer nos talents, un pays de justice, de partage et de solidarité ».

Le gouvernement, le Parlement et l'armée de l'ancienne RDA ont été dissous mardi. Les quelque 90 000 hommes de l'ancienne armée ont été versés dans l'armée de l'Allemagne unifiée.

Les vœux et les félicitations venus du monde entier ont salué l'unification mais de nombreux pays ont laissé clairement entendre qu'ils n'avaient pas la mémoire courte.

« En ce moment historique pour la nation allemande, je suis convaincu que l'Allemagne unie ne décevra pas la confiance du monde, notamment celle de ses voisins », a écrit le président polonais Wojciech Jaruzelski.

ROLEX

KAUFMANN
MAÎTRES JOAILLIERS DEPUIS 1954

2195 Crescent, Montréal H3G 2C1, Tel. (514) 848-0595

PATEK PHILIPPE Cartier ROLEX BIANCPAIN EBEL Patek Page BREITLING

Ciel 98,5

Écoutez Ciel et parcourez le monde

Tirage le 31 octobre 1990

Écoutez Ciel MF tous les jours et identifiez les 4 mots passeport... Vous pourriez vous retrouver sous le ciel de Bali!

Complétez et retournez à: Ciel, C.P. 98,5 — Longueuil, J4H 3Z3

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Ville _____ Code postal _____

Téléphone résidence _____ Téléphone bureau _____

HONDA DE SIGI

OFFRE DE DÉBUT DE SAISON

Prix à partir de **9 795 \$***

Civic à hayon, modèle de base ED633

Prix à partir de **16 368 \$***

Accord Sedan, Modèle LXI-16V

Autres aubaines disponibles, renseignez-vous!

À MONTRÉAL: **1110, rue Bleury Montréal, Qué. 879-1550**

À LAVAL: **266, boul. Labelle Ste-Rose, Laval 625-1953**

Nous étions les premiers détaillants Honda à Montréal et Laval et nous demeurons les **PIONNIERS DE L'ÉPARGNE!**

Les bijoux Cartier sont en vente exclusivement dans les joailleries Cartier et les boutiques Must de Cartier, un certificat attestant leur authenticité les accompagne.

boutique Cartier

1498, rue Sherbrooke Ouest, Montréal

(514) 939-0000

Les avocats pourront dorénavant annoncer

Caroline Montpetit

APRÈS plus de 20 ans de censure, quelque 150 avocats de pratique privée du Québec se préparaient hier à lancer leur première campagne publicitaire légale, dans le cadre du projet de règlement sur la publicité des avocats qui doit être publié incessamment dans la Gazette officielle du Québec.

Selon ce projet de règlement, les bureaux d'avocats pourront bénéficier d'autant d'espace et de texte qu'ils voudront dans les médias électroniques comme dans les journaux, et selon les barèmes qui régissent l'ensemble de l'industrie du marketing pour les entreprises du Québec.

Le marketing de services pour les bureaux d'avocats est pratiquement interdit depuis 1966, en raison d'une clause du Code des professions du Québec visant « à préserver l'honneur et la dignité de la profession d'avocat ».

L'ancien règlement interdisait toute autre forme de publicité qu'une carte d'affaires rédigée selon des critères précis et une annonce tout aussi stricte au cours de la première année de la pratique d'un avocat. Les services invoqués devaient constituer au moins 25 % de ses activités, et être annoncés selon un mode précis régi par la loi.

Dès que ce règlement sera adopté, les avocats pourront annoncer librement leurs services à leur clientèle dans les médias d'information, sans contraintes spécifiques à la

profession, outre la mention exacte des honoraires encourus et des services spécifiques qui seront couverts par ces honoraires », expliquait hier Me Marc Dusseault, conseiller juridique du Barreau du Québec, dans le cadre d'un colloque sur le marketing des avocats organisé par le Barreau du Québec.

Alléchés par la clientèle que ce nouveau marketing pourra leur offrir, quelque 150 avocats, représentant autant de firmes, se sont réunis hier pour écouter quelques maîtres de la publicité leur vanter les bienfaits d'une campagne publicitaire bien orchestrée.

Plusieurs jugements de la Cour suprême sur la publicité ont reconnu le droit au discours commercial pour tout le monde. Le présent règlement visait à empêcher les avocats de pourchasser une clientèle cible affectée par exemple par un drame familial ou un décès. Le projet prévoit que les avocats pourront annoncer ce qu'ils voudront, sans s'adresser à une personne en particulier », poursuit Me Dusseault.

Le nouveau règlement, qui s'applique également aux services de contentieux de la fonction publique, permettra par exemple à la Régie des Loisirs et des Sports, de rehausser son image devant le monde, après avoir subi une campagne éprouvante par le biais des médias, selon Me Dusseault.

Le Barreau du Québec compte environ 14 000 membres au Québec, dont 6 000 pratiquant activement partout dans la province.

L'armée se sera retirée d'Oka et de Kahnawake le 15 octobre

d'après la Presse Canadienne

D'ICI LE 15 OCTOBRE, tous les soldats en poste à Kahnawake et à Oka auront été retirés, a indiqué hier dans un communiqué le lieutenant-général Kent R. Foster, commandant de la force mobile.

À Oka, on sait que cinq policiers autochtones assurent la patrouille de Kanesatake depuis une dizaine de jours et que le gouvernement du Québec est sur le point d'affecter 15 agents de la Sûreté du Québec dans la paroisse et le village.

Par contre, pour ce qui est de Kahnawake, le ministre de la Sécurité publique Sam Elkas, indiquait au lendemain de la reddition d'Oka, le 26 septembre, qu'il ignorait à quel moment l'armée pourrait se retirer de la réserve de la rive-sud. D'autant plus qu'une démonstration d'hostilité à l'égard de soldats a passé à deux cheveux de mal tourner la semaine dernière.

À l'heure actuelle, la sécurité à Kahnawake est assurée par deux bataillons, ce qui donne de 600 à 800 soldats sur le terrain.

Selon les informations fournies hier par l'armée, un de ces bataillons

quittera les lieux d'ici le 8 octobre. Après une semaine à Farnham ce bataillon sera rapatrié.

L'autre bataillon quittera Kahnawake à la mi-octobre pour se retirer soit au camp militaire de Farnham ou sous des tentes à Saint-Rémi. Il y demeurera en disponibilité jusqu'à la fin d'octobre.

Il a été impossible de savoir hier du lieutenant-colonel Pierre Boucher si les forces armées, en annonçant leur retrait, ne cherchaient pas à forcer le gouvernement du Québec à définir quelles seront les personnes qui assureront dorénavant la sécurité à Kahnawake.

« Nous avons reçu une mission. Nous la croyons complétée », a déclaré le militaire.

« On considère qu'on est à la limite de ce que nous pouvons effectuer. Actuellement à Kahnawake, c'est du travail policier, de patrouille et de vérifications d'identité qui se fait ».

« Il est à souhaiter que les autorités gouvernementales et les leaders de la réserve de Kahnawake en viendront à établir une force policière acceptable pour les deux », a-t-il ajouté.

10 000 assistés sociaux de plus

QUÉBEC (PC) — La récession a amené 10 000 assistés sociaux de plus, ce qui va coûter quelque 65 millions \$ de plus que les prévisions budgétaires du printemps dernier, a indiqué hier le ministre de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu, André Bourbeau.

Interrogé à son arrivée à la séance hebdomadaire du conseil des ministres, M. Bourbeau a indiqué qu'un budget supplémentaire devra être présenté par le gouvernement à l'Assemblée nationale en décembre pour faire face à ces coûts imprévus.

M. Bourbeau s'est quand même réjoui des données actuelles qui démontrent, selon lui, que le dossier de l'aide sociale a été mieux géré par le Québec que par l'Ontario.

Le Québec a vu le nombre des bénéficiaires de l'aide sociale décroître de 20 % depuis 1985, soit une baisse de 113 000 prestataires, tandis qu'en Ontario, on a connu une hausse de 33 pour cent, soit de 222 000 bénéficiaires de plus.

Ce changement s'est effectué en dépit du fait que notre taux de chômage est plus élevé qu'en Ontario », a signalé le ministre Bourbeau.

Il a néanmoins admis qu'à cause de la situation économique, le taux de chômage devrait se maintenir au Québec au cours des prochaines semaines.

Ce taux était de 9,9 % selon les derniers chiffres publiés par Statistique Canada, soit 1,6 % supérieur à la moyenne canadienne qui est de 8,3 %. Le Québec comptait une augmentation de 35 000 chômeurs en septembre par rapport au mois précédent.



AQÉI L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE POUR L'ÉTUDE DE L'IMPRIMÉ en collaboration avec la Bibliothèque Nationale du Québec

5^e JOURNÉE D'ÉCHANGES SCIENTIFIQUES

PROGRAMME

■ 10H00: Présidence: Nadia Laham (Communications, Ottawa)

Kenneth Landry (U. Laval)
« Les infrastructures de l'imprimé au Québec 1764-1805 »

Marie-Pierre Bonnaissieux (U. de M.)
« Les best sellers et l'internationalisation du monde du livre »

Jacques Beaudry (U. de S.)
« Les rébus des revues »

■ 12H30: dîner

■ 14H30: Présidence: Gilles Gallichan (Communications, Québec)

HOMMAGE À CLAUDE GALARNEAU (U. Laval)

VENDREDI LE 5 OCTOBRE 1990
Bibliothèque Nationale du Québec

Salle du Président-Directeur général Édifice Marie-Claire Daveluy
125 ouest, rue Sherbrooke, Montréal (Métro: Place des Arts)



M. Jacques Parizeau arrive à l'église Saint-Germain d'Outremont en compagnie de ses enfants, Isabelle et Bernard, pour assister aux obsèques de sa femme, l'écrivaine Alice Parizeau.

Alice Parizeau conduite à son dernier repos

Marie Laurier

UN SOLEIL radieux a éclairé hier le ciel mont-réalais pour accompagner avec un peu moins de tristesse Alice Poznanska-Parizeau à son dernier repos au cours d'une cérémonie empreinte de dignité et de recueillement, conduite par son mari Jacques Parizeau, et ses enfants, Isabelle et Bernard.

Le leader du Parti québécois et chef de l'opposition à l'Assemblée nationale ainsi que sa famille étaient aussi entourés de nombreuses personnalités des domaines politique, artistique, littéraire, diplomatique et syndicaliste, mais surtout de nombreux parents, amis et admirateurs de l'écrivain Alice Parizeau décédée dimanche dernier d'un cancer à l'âge de 60 ans.

L'église Saint-Germain d'Outremont était bondée de 800 personnes et les quelque 200 autres qui ne pouvaient y pénétrer sont restées sur le parvis jusqu'à la fin du service pour dire un dernier adieu à celle qui fut une amie, une collègue, une femme de lettres qui a signé ce merveilleux livre *Les Lilas fleurissent à Varsovie*, pour citer le plus connu de ses ouvrages.

L'évocation de son pays natal fut omniprésente tout au cours de la célébration eucharistique qui s'est déroulée alternativement en polonais, en français et en latin, tant dans la lecture des textes que dans le chant interprété par des choristes de l'église Saint-Germain et de l'église de Notre-Dame-de-Czestochowa. Le curé de cette paroisse polonaise à Montréal, le père Krystof Cybulski, supérieur majeur de Pè-

res franciscains conventuels, assisté du franciscain Georges Naglewski ont concélébré la messe de funérailles.

Trois drapeaux polonais portés par ses compatriotes — celui de l'Association de la résistance et ceux des deux grands conflits mondiaux — ont dominé l'assistance tout au long du service, en hommage au rôle joué par Alice Poznanska dans la résistance lors de la 2e guerre mondiale. Les drapeaux du Québec et de la Pologne avaient été hissés dans la nef.

L'atmosphère qui régnait dans l'église témoignait de la sympathie éprouvée par toute l'assistance devant le départ de celle qui sut si bien s'intégrer au milieu québécois au point de lui consacrer des livres impressionnistes — *Côte-des-Neiges, Blizzard sur le Québec* — et qui ces dernières années assistait aux changements spectaculaires de son pays natal, l'encourageant à lui accorder tout son intérêt littéraire: *Les Lilas fleurissent à Varsovie*, *La charge des sangliers*, *Ils se sont connus à Lowe*, *L'Amour de Jeanne*.

C'est d'ailleurs ce qu'a fait ressortir le curé André Legault, c.s.s. dans son homélie en décrivant la défunte comme « une Polonaise de cœur et une Québécoise par choix parfaitement adaptée à son pays d'adoption qui lui rend bien ». Il ajoutait que deux événements majeurs ont ensoléillé les dernières années de la vie d'Alice Parizeau: l'accession d'un pape d'origine polonaise à Rome et les changements politiques survenus dans les pays de l'Est. Mme Parizeau avait eu l'insigne honneur de représenter le Québec au couronnement du pape

Jean-Paul II et « elle en éprouvait une grande fierté », a commenté le père Legault.

Parmi les personnalités présentes à la cérémonie, on remarquait les ministres Gérard D. Levesque, représentant du premier ministre Robert Bourassa, Jean Corbeil, représentant du premier ministre Brian Mulroney, l'ex gouverneur général Jeanne Sauvé et son mari, la ministre des Affaires culturelles, Mme Lucienne Robillard, le député fédéral d'Outremont, Jean-Pierre Hogue, le doyen du corps consulaire montréalais, M. Abdesslam Benjelloun, consul du Maroc, les consuls de France, Jean Pierre Beauchataud, de Belgique, George Gublet, des États-Unis, William McCall, un grand nombre de députés et ex-collègues du Parti Québécois, des députés du Parti libéral à l'Assemblée nationale ainsi que de nombreux autres de la scène fédérale, notamment Lucien Bouchard et Marcel Prud'homme. Le maire d'Outremont, M. Jérôme Choquette, Mme Léa Cousineau, représentante du maire de Montréal, M. Michel Hamelin, président de la CUM, les syndicalistes Louis Laberge, Lorraine Pagé, Fernand Daoust et Marcel Pepin étaient aussi aux premiers rangs.

Les écrivains et les représentants d'organismes et d'associations littéraires étaient évidemment très nombreux: Arlette Cousture, Gérard Godin, Jean-Éthier Blais, Jacques Godbout, Yves Beauchemin, Marcel Dubé, Gilbert Choquette, Marguerite Beaudry, Gaston Miron, Jacques Constantin, Michel Champagne, René le Clère, Kéro, la photographe des écrivains, et plusieurs autres.

Le Parti civique rejette les policiers gais à Montréal

Isabelle Paré

LA CANDIDATE à la mairie du Parti civique, Mme Gagnon-Larocque, a qualifié hier d'« aberrants » les propos tenus par le maire de Montréal, Jean Doré, sur l'embauche éventuelle de policiers gais dans les forces policières de la CUM.

« Ce que la communauté gaie recherche, comme toutes les communautés culturelles, religieuses, idéologiques, c'est une force policière sensible à leurs réalités, pas des équipes spéciales », a rétorqué la chef du Parti civique.

Dans une entrevue accordée à l'éditorial d'octobre du magazine gai RG, le maire de Montréal se dit d'accord avec l'embauche de personnes qui seraient crédibles dans la communauté gaie et lesbienne et qui puissent être capables de mieux faire les liens entre le service de police.

Néanmoins, soutient Mme Gagnon-Larocque, le simple fait d'engager des policiers sur la base de leur orientation sexuelle revient à créer une force « parallèle » au sein de la police, ce qui à son avis est tout à fait inacceptable.

« On ne règlera pas les tensions entre citoyens et policier en créant des

ghettos. Je suis contre toute forme de discrimination mais ce genre d'intervention n'a aucuns sens. Il y a longtemps qu'on a sorti l'Etat de la chambre à coucher des gens, je ne vois pas pourquoi on irait se remettre le nez là-dedans », croit-elle.

D'ailleurs, la candidate à la mairie du Parti civique ne s'avoue pas plus d'accord avec la mise sur pied de corps de police « ethnique » ou « autochtone » pour venir à bout des tensions qui existent entre les forces policières et diverses minorités.

À son avis, la sensibilisation et l'éducation auprès des policiers par rapport aux divers groupes marginaux ou ethniques demeure la seule solution.

« Si des gens, de quelque orientation sexuelle ou communauté qu'ils soient, s'estiment lésés par la police, ils n'ont qu'à en faire part à la Commission de police comme tout autre citoyen, tranche-t-elle.

LE DEVOIR
Service de Publicité
842-9645

diffusion
stephanie bis

25% de réduction sur toute notre collection automne hiver 1990

Caracas — Canasport Sandro — Gérard Darel, etc...

Accessoires: foulard bas — bijoux, sacs à main — etc...

Pour avoir un meilleur choix parmi nos exclusivités ne tardez pas à nous rendre visite

Tout pour la croisière, toute l'année
Beau choix de fausse fourrure

1110, rue Laurier ouest 270-7797
2030, rue Crescent 844-0063

VOLVO VOLVO VOLVO

PRENEZ DES MINI-VACANCES À NOS FRAIS!

Achetez ou louez n'importe quel modèle VOLVO 1990 chez "UPTOWN" en octobre et nous vous offrirons un VOYAGE de QUATRE JOURS à ORLANDO, en FLORIDE

APPELÉZ-NOUS POUR PLUS DE DÉTAILS

Cette offre n'est pas rétroactive. Les quantités sont limitées.

LOCATION 737-6666 VENTES

5055 Paré (À l'est de Décarie)

up-town
VOLVO

Le premier prix.

Les caractéristiques remarquables du Parafax UF-170 de Panasonic en font un premier de classe. Et ce, à un prix plus qu'abordable.

Il offre des caractéristiques impressionnantes, comme la transmission en 12 secondes, l'impression haute définition, la composition automatique de 100 numéros pré-enregistrés et une mémoire presque deux fois plus volumineuse que celle d'autres télécopieurs à prix comparable.

Sans parler de la meilleure performance de toute l'industrie en matière de fiabilité.

Vous avez également le choix parmi une gamme complète de télécopieurs Panasonic de Panasonic. Le succès de la perfection.

Panafax

audi AUDI ÉLECTRONIQUE L'autre compagnie de téléphone

(514) 335-5533

L'espérance de vie des personnes âgées dépasserait largement la statistique de 78 ans

Caroline Montpetit

CONTRAIREMENT à la croyance populaire, l'espérance de vie des personnes âgées du Québec dépasse de loin 78 ans. Ce leurre sur la longévité des vieillards peut fausser les prévisions de la société québécoise quant aux soins prévus pour le soutien des personnes âgées.

Le Dr Guy Lacombe, président de la Société québécoise de gériatrie, a fait part de son inquiétude à ce sujet

au 4^{ème} congrès francophone de gérontologie qui s'est tenu au Palais des Congrès de Montréal depuis lundi.

« La moyenne de longévité établie à 78 ans chez les femmes et à 60 ans chez les hommes tient compte de tous les accidents mortels qu'un sujet naissant peut rencontrer au cours de sa vie. En réalité, une femme qui a atteint 72 ans peut vivre encore 13 ans. Et selon son état de santé, un centenaire peut encore espérer vivre deux ans », poursuit le Dr Lacombe.

En France, le nombre de centenai-

res est passé de 200 en 1953 à 3000 en 1989. On calcule qu'il doublera d'ici 1999. Et au Québec, le quart de la population aura plus de 65 ans en l'an 2020.

Le redressement des soins aux personnes du 3^{ème} âge devient donc l'enjeu politique et social le plus déterminant de la société de l'avenir, poursuit le Dr Lacombe.

« Le Québec se situe dans la moyenne des pays industrialisés pour ce qui est de la longévité des citoyens. Mais on souffre d'un pro-

blème chronique de négligence des besoins exprimés par les personnes âgées. Dans les faits, il n'y a même pas de forum où elles puissent exprimer ces besoins. Si 3 % des personnes âgées du Québec vivent dans l'isolement le plus complet, 20 % vivent sans l'appui de leur entourage immédiat », ajoute-t-il.

Le délaissement par les jeunes, problème aigu du 3^{ème} âge, est d'ailleurs un phénomène typiquement nord-américain, selon le spécialiste.

« Les parents souffrent de la mobilité des jeunes, et de leur manque de contact avec la famille. Au Québec, les mesures d'accueil pour les vieillards sont impeccables sur papier. Dans les faits, on manque de personnel et d'argent. En cas d'urgence, vous ne trouverez pas de place pour loger votre grand-mère à l'hôpital », poursuit-il.

Le congrès francophone de gérontologie, quatrième du nom depuis sa fondation en 1979, regroupe des intervenants francophones de France, de Belgique, des Antilles, d'Afrique et du Canada.

Cette année, on y a discuté de surconsommation de médicaments, des ravages de la maladie d'Alzheimer, des soins des personnes à domicile.

Tout le long du congrès, une attention toute particulière s'est portée cette année à l'Alzheimer, menace pathologique la plus troublante du 3^{ème} âge moderne, selon le Dr Lacombe.

Mort du mari de Caroline de Monaco

MONACO (AFP) — Stéfano Casiraghi, époux de la princesse Caroline de Monaco, a trouvé la mort hier en fin de matinée dans un accident de bateau au large de Monaco.

L'accident est survenu pendant la deuxième manche du championnat du monde de course de bateaux moteur au large.

Stéfano Casiraghi serait resté coincé à son siège et le bateau se serait retourné sur lui.

Stéfano Casiraghi, âgé de 30 ans, était marié à la princesse Caroline de Monaco depuis 1983.

Le couple avait trois enfants.

Stéfano Casiraghi, était né en Lombardie le 8 septembre 1960 dans une famille d'industriels résidant près du lac de Côme, à Fino Mor-

nasco. Il avait fait ses études en Lombardie, d'abord à l'institut religieux Gallo de Côme, puis à l'université Bocconi de Milan, pépinière de l'intelligentsia italienne où il suivit les cours de gestion industrielle.

Sans attendre la fin de ses études, il avait commencé à travailler dès l'âge de 20 ans avec son père, agent d'une compagnie pétrolière pour l'Italie du nord et président d'une entreprise de chauffage et de climatisation. Il avait ensuite fondé une société immobilière dont il s'est occupé très activement avant de créer à New York une entreprise de promotion du « made in Italy ». Parallèlement à ses activités, il a mené plusieurs années la vie joyeuse de la jeunesse dorée au milieu de laquelle il passait pour avoir « la tête sur les

épaules ».

Depuis son mariage avec la princesse Caroline, le 29 décembre 1983, Stéfano Casiraghi conjugait discrétion et sérieux. Il passait une partie de son temps dans la principauté de Monaco, où la princesse Caroline a vu ses activités officielles se multiplier et menait en marge ses affaires personnelles à l'étranger. Il se livrait aussi à son sport favori — il était champion du monde d'offshore — et se consacrait aux trois enfants qu'il a eus avec la princesse Caroline. André, né en 1984, Charlotte, en 1986 et Pierre en 1987.

L'accident qui lui a coûté la vie s'est produit en l'absence de la princesse Caroline, qui se trouvait à Paris.

Un nouveau journal étudiant indépendant et sérieux

Jean-Pierre Proulx

Contre-courants, le nouveau mensuel étudiant dont le premier numéro a paru hier, se présente comme le premier journal indépendant destiné à l'ensemble de la population étudiante collégiale et universitaire de la région montréalaise.

Son rédacteur en chef est Jean-Philippe Mikus, un étudiant en deuxième année de droit à l'Université de Montréal.

Le nouveau tabloïd de 20 pages se veut sérieux. Son président, M. Eric Lefebvre, un cégépien en sciences humaines qui se destine au droit, présente le nouveau né « comme une manifestation de l'entrepreneurship dont tous, principalement les jeunes, doivent être fiers ».

On ne remet pas en cause la

presse militante de l'ANEQ ou de la FEEQ, mais, fait-il remarquer, aucun écrit objectif ne vise le bassin collégial. C'est une lacune que Contre-courants veut s'empresser de combler.

« Il ne s'agit plus seulement d'informer », précise-t-il, mais aussi de le faire correctement. C'est en cela qu'il sera à « contre-courant ». Sur-tout, on veut « produire non seulement une information juste, mais une presse libre de toutes formes d'influences néfastes ».

« Notre optique est d'exprimer du mieux possible des faits qui, ailleurs, sont assujettis à diverses formes de filtres ». Le nouveau journal, prévient-il, n'est pas là pour divertir, mais pour « bien informer. Les commentaires de personnes concernées, les propos d'experts (professeurs d'université, professionnels, etc.) l'esprit de recherche et le souci d'a-

nalyse font qu'il ressortira des articles une information différente de ce qui existe en ce moment au niveau des couches étudiantes ».

Le premier numéro consacre six pages à la politique québécoise (on y parle de M. Lucien Bouchard, de M. Bourassa, des jeunes du PLQ et du PQ, des Anglo-Québécois, de la crise d'octobre), une page à la politique internationale (l'Allemagne est à l'honneur), une page à l'économie (la TPS). Les deux pages centrales présentent une entrevue avec M. Pierre Vallières. Suivent les dossiers « sociétés » sur la toxicomanie, l'analphabétisme, le plagiat, les romans Harlequin, puis sur la culture, avec Kundera.

Le journal, a expliqué M. Mikus, est entièrement fabriqué par des étudiants, une trentaine au total. On a, par exemple, recruté les compétences en typographie au collège Ahunt-

sic. L'équipe a en moyenne moins de 20 ans. Tous y travaillent bénévolement.

Pour s'assurer de la qualité de la langue, on a engagé un professeur du collège Bois-de-Boulogne, M. Michel Dupuis, qui révise les copies avec l'équipe de rédaction.

Le journal se veut une école pratique de journalisme et entend former plusieurs jeunes à ce métier. « Nous ne voulons pas faire du journalisme de bureau, ajoute M. Mikus. On envoie les gens sur le terrain ».

Contre-Courants est publié par une société sans but lucratif. Il sera distribué gratuitement dans 15 collèges et trois universités de même que dans quarante points dans Montréal.

La première édition a coûté 4000 \$ et a été entièrement financée par la publicité, a dit M. Mikus. On entend publier douze mois par année.

AFFAIRES RELIGIEUSES

Portes ouvertes au grand séminaire

Les prêtres de Saint-Sulpice en collaboration avec le ministère des Affaires culturelles, tiennent une journée portes-ouvertes au domaine du fort de la Montagne, 2065 Sherbrooke ouest, le samedi 6 octobre prochain, de 10 h à 16 h. C'est là que se dressent les deux tours de pierre, seuls vestiges du fort qu'avaient construit les Sulpiciens au XV^e siècle. Une exposition historique se tiendra dans le hall du grand séminaire. Des guides seront à la disposition des visiteurs. M. Jean-Pierre Couturier interprétera aussi des œuvres de Bach, Couperin et Fescolaldi à l'orgue rénové de la chapelle.

Guy Gilbert à Saint-Hyacinthe

Le diocèse de Saint-Hyacinthe a invité le « prêtre de la rue », M. Guy Gilbert pour sa semaine des jeunes qui a lieu du 22 au 28 octobre prochain. Ce prêtre français s'est largement fait connaître en France et dans les pays francophones pour son apostolat auprès des jeunes délinquants. L'auteur de « Un prêtre chez les loubards » et de « La rue est mon Église » fera la tournée des écoles polyvalentes du diocèse.

EDUCATION

L'orthographe ne changera pas cette année

Le ministre de l'Éducation, M. Claude Ryan, n'envisage pas l'enseignement des rectifications proposées à l'orthographe de la langue française dans les écoles du Québec en 1990-91. M. Ryan a fait cette mise au point hier à la suite de nombreux appels reçus par le MEQ et l'OLF à ce sujet. M. Ryan attend les avis des milieux concernés. Incidemment, l'Association québécoise de professeurs de français tient aujourd'hui même à Montréal une rencontre sur ce thème.

La CEQ à son tour mécontente

Tout comme l'Institut canadien d'éducation des adultes qui protestait hier, la Centrale de l'enseignement du Québec trouve « inadmissible qu'aucun représentant syndical du monde de l'éducation ne siège à la Conférence permanente sur l'adaptation de la main d'œuvre que vient de créer le ministre de la Main-d'œuvre, de la Sécurité du Revenu et de la Formation professionnelle, M. André Bourbeau. La CEQ invoque notamment les problèmes des décrocheurs qui devrait, à lui seul, justifier la présence d'éducateurs à cette conférence. « Il faut de plus en plus envisager la formation professionnelle en interaction avec le monde de l'éducation et le monde du travail », conclut la CEQ.

Alpha 90 vient de paraître

La prestigieuse collection Alpha — du ministère de l'Éducation s'est enrichie hier de son dixième volume. Dirigée par M. Jean-Paul Hauteceur, cette collection de volumes qui paraît aux deux ans est la plus importante publication scientifique du Québec en ce domaine. Le nouvel ouvrage rassemble des articles sur les pratiques et les politiques d'alphabetisation dans une dizaine de pays de la Communauté européenne et d'Amérique du Nord.

Pour combattre la délinquance

La CECM a décidé hier de consacrer quelque 425 000 \$ pour la prévention de la délinquance. Ces sommes vont servir à la création de postes de techniciens en loisir, de psycho-éducateurs, de surveillants ou d'agent de réadaptation, ou d'animateur à la vie étudiante.

LE DEVOIR VOUS OFFRE LA QUALITÉ
POUR INSÉRER UNE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE
CARRIÈRES ET PROFESSIONS 842-9645

Certains vous font marcher? Avec Certigard, vous roulez!



CERTIGARD^{MC}

Service auto personnalisé^{MC}

Tout comme la plupart des gens, vous éprouvez sans doute des sentiments contradictoires vis-à-vis de votre voiture : vous l'adorez quand elle roule bien... et vous la détestez quand elle a besoin de réparations. Peut-être est-ce dû à votre expérience des services d'entretien et de réparation qui, trop souvent, s'avèrent impersonnels, coûteux et inefficaces. Voilà en quoi diffère le Service auto personnalisé Certigard. Celui-ci est conçu pour que vous et votre voiture fassiez beaucoup de chemin ensemble. On commence d'abord par une vérification d'état complète de la voiture en 300 points et on finit, comme il se doit, par des réparations effectuées correctement, à temps et selon le coût estimé. De plus, lorsque vient le temps d'effectuer des vérifications subséquentes ou les travaux d'entretien prévus, nous vous le laissons savoir à l'avance afin que vous puissiez planifier votre horaire. Après tout, ce n'est pas à vous de vous adapter au service, mais bien l'inverse.


Alors, si vous êtes fatigué de marcher... et d'obtenir un service d'entretien médiocre, pensez à Certigard! Certigard. Un Service auto personnalisé auquel vous pouvez vous fier. À certains établissements Petro-Canada.



LA VIE ECONOMIQUE

Montréal, jeudi 4 octobre 1990

Le seul concessionnaire exclusif



VOLVO
à Montréal

up-town

5055 rue Paré, Montréal, Québec H4P 1P4 - Tél.: (514) 737-6066

Le Conseil économique conteste la façon de contrer l'inflation

Robert Dutriscac

DANS son dernier exposé, le plus critique des dernières années, le Conseil économique du Canada remet en question la politique de lutte contre l'inflation dont le pays fait les frais. Sans un « partenariat social » visant à combattre l'hydre inflationniste, la Banque du Canada, laissée à elle-même, risque fortement de plonger le pays dans une récession qui n'aura rien de douceâtre.

Au cours du dévoilement, hier à Montréal, du vingt-septième exposé annuel du Conseil économique, intitulé « Une décennie de transitions », Mme Caroline Pestieau, présidente associée de l'organisme, a estimé qu'il fallait « modifier la structure de prise de décision » des politiques anti-inflationnistes. « Si les Canadiens

n'acceptent pas de travailler ensemble, l'économie sera en montagnes russes, ce qui entraînera une situation grave », a-t-elle prévenu.

Le Conseil est d'avis qu'« il y a quelque chose de fondamentalement mauvais dans la manière dont nous avons essayé de résoudre les difficultés économiques par le passé ». Le moyen que prend la banque centrale pour réduire l'inflation est beaucoup trop coûteux sur le plan de l'emploi et des déficits des gouvernements.

Le Conseil constate que les objectifs de la Banque du Canada ne sont pas clairs. Ils doivent être « clairement définis et perçus comme étant réalisables à moyen terme », écrit-il. Or le gouverneur de la banque parle de « prix stables », ce qui laisse supposer un objectif de « zéro inflation », dont la faisabilité est pour le moins discutée.

En outre, pendant que la Banque

centrale étrangle l'économie (« L'efficacité de la politique monétaire semble être liée directement à la gravité du ralentissement économique qu'elle provoque »), les divers ordres du gouvernement exercent des pressions inflationnistes en augmentant les taxes, les services réglementés comme Hydro-Québec ou Hydro-Québec annoncent des hausses de tarifs dépassant largement le taux d'inflation et le gouvernement de l'Ontario stimule son économie en dépensant plus. Toutes ces mesures à contre-courant de l'action de la Banque du Canada font en sorte que le pays subit une politique monétaire beaucoup plus restrictive qu'elle ne doit l'être, selon le Conseil.

Mme Pestieau a fait état de trois obstacles que doit surmonter le Canada au cours des prochaines années : les différences considérables de structure économique entre les

diverses régions du pays, la grande rigidité du marché du travail, ce qui entraîne la croissance du chômage à long terme, et le morcellement des décisions gouvernementales.

A court terme, le Conseil croit qu'il importe de coordonner les décisions des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux en matière de lutte contre l'inflation et le chômage. A ce dernier chapitre, le Conseil suggère une refonte en profondeur du régime d'assurance-chômage qui se transformerait « en un régime d'assurance-emploi dans le cadre duquel un chômeur bénéficierait de services de formation, d'orientation, de placement et même de réinstallation ».

A plus long terme, le Canada devrait adapter l'idée du partenariat social européen où les différents acteurs économiques (les trois ordres de gouvernement, les syndicats et le

patronat) se concertent en matière de politiques d'emploi et de lutte contre l'inflation.

Le syndicaliste Marcel Pevin, membre du Conseil, a prévenu que le partenariat ne devait pas signifier l'élimination des syndicats. Il a signalé les énormes besoins de concertation en matière de formation professionnelle. « Dans les entreprises, c'est le point le plus important. La faible productivité est le fait d'un manque de formation », surtout dans les industries en déclin », a-t-il souligné.

En l'absence de concertation dans les plus brefs délais, l'économie canadienne pourrait connaître un « revirement rapide » vers une grave récession, a prédit Mme Pestieau.

Le scénario de référence du Conseil est cependant modérément optimiste, bien qu'il ne soit pas très brillant. La récession serait évitée,

de même qu'une flambée de l'inflation. Le taux d'escompte chuterait à 10 %, d'ici 1992 et l'inflation serait supérieure à 4 %. Le chômage demeurerait élevé.

Toutefois, le Conseil a prévu cette année d'autres scénarios, ceux du risque de récession, de la lutte contre l'inflation, de la baisse des taux d'intérêt et des restrictions budgétaires.

Aucun de ces scénarios, même le scénario de référence, ne permettrait, à court terme, d'atteindre des objectifs économiques acceptables, souligne le Conseil. « Les méthodes de lutte contre l'inflation (...) reposent uniquement sur le resserrement du crédit et (peuvent) en réalité faire obstacle, à plus long terme, aux efforts de modernisation des entreprises qui cherchent à s'adapter aux nouvelles réalités mondiales. »

Ultramar songe à émettre des actions

Claude Turcotte

ULTRAMAR songe sérieusement à lancer une émission d'actions pour respecter un engagement pris il y a plusieurs années concernant la « canadienisation » de ses actifs canadiens. M. Jean Gaulin, président du Groupe, a mentionné hier devant une brochette des plus éminents courtiers en valeurs mobilières de Montréal qu'il aimerait augmenter de 5 % à 8 % l'actionnariat canadien au sein de la société-mère britannique.

Selon un calcul sommaire, cela pourrait vouloir dire une injection d'environ 80 millions \$ de capitaux canadiens dans Ultramar, selon les

conditions boursières actuelles. Pour atteindre 8 %, il suffirait d'un transfert de 3 % des actions puisqu'il y a déjà 5 % du capital-actions d'Ultramar aux mains d'investisseurs canadiens. Ultramar Canada est présentement une filiale à 100 % de cette société que préside M. Gaulin depuis l'été dernier. Avec 8 % du capital-actions, la participation canadienne serait d'à peu près 200 millions \$, en maintenant le prix de l'action à 3,30 livres ou 7,16 \$. Des actions d'Ultramar se sont échangées cependant à plus de 7,30 \$ sur le parquet de la Bourse de Montréal cette semaine. Les actifs déclarés d'Ultramar Canada atteignent presque 1,2 milliard \$ à la fin de 1989.

Le président a révélé qu'un programme de présentation aux cour-

tiers canadiens a déjà été conçu et préparé. Il y avait autour de M. Gaulin hier pour un déjeuner de l'Association des courtiers les dirigeants de plusieurs maisons de courtage de Montréal, notamment Pierre Brunet de Lévesque, Beaubien, Geoffrion, Pierre Laurin de Merrill Lynch, André Desautels de McNeil Mantha, etc., ce qui en soi peut être considéré comme un indice d'un certain mijotage. M. Gaulin n'a pas voulu dévoiler d'objectif précis, si ce n'est celui d'indiquer qu'il serait « heureux si l'on atteignait 8 % d'ici deux ans ». Selon lui, il est virtuellement impossible de présenter une telle émission cette année, puisque pour y arriver il faudrait l'annoncer au plus tard d'ici une dizaine de jours.

Par surcroît, les conditions du

marché ne sont pas très favorables présentement. M. Gaulin a directement fait allusion à cet aspect de la question après avoir établi que le rendement d'Ultramar est de 15 % avant impôts et de 10 % après impôts, en comparaison de 6 % chez l'Impériale, 4 % chez Shell et de 12 % chez Petro-Canada. Quelques instants plus tard, il rappelait aux journalistes que la Caisse de dépôt et placement du Québec montre un intérêt pour une participation dont le rendement est de 15 % et non pas de 10 %.

Par ailleurs, les modalités exactes de l'émission n'ont pas été établies et des discussions se poursuivent à ce propos. « Nous travaillons fort et si tout fonctionne comme nous le voulons, nous serons en mesure de faire une annonce assez importante d'ici peu », a déclaré M. Gaulin, qui ne croit pas que cette émission serait éligible au programme RÉA, au demeurant elle serait pancanadienne. Il a en outre précisé qu'il faudra tenir compte de l'émission de Petro-Canada qui devra aussi procéder à la mise en vente de 15 % de ses actions, comme cela a été annoncé récemment.

Dans son allocution, M. Gaulin a surtout brossé un tableau général du Groupe Ultramar. Il a toutefois annoncé un programme spécifique de construction de trois pétroliers géants au coût de 220 millions \$ pour le transport du pétrole international jusqu'à Québec. Ces navires seront construits de façon sécuritaire même dans les glaces. « Nous affrètons présentement des navires dont on ne contrôle pas la qualité », a-t-il expliqué. Ces bateaux qui seront construits en Corée du Nord seront livrés au début de 1993. M. Gaulin a précisé que les compagnies de construction navale du Québec avaient été approchées pour ce contrat, mais que leurs cales sèches n'étaient pas assez grandes pour des pétroliers aussi gros.

C'était vraiment la journée Ultramar hier à Montréal, puisque quelques heures plus tôt Ultramar Canada inaugurait son nouveau siège social. « La Maison Ultramar » se trouve sur McGill Collège, qui est certainement devenue ces dernières années l'une des artères les plus esthétiques du centre-ville. M. Guy Archambault, nouveau président de Ultramar Canada, était cependant plutôt malheureux de procéder à cet événement heureux le lendemain même de l'annonce d'une augmentation de 0,04 \$ du prix de l'essence. Les journalistes ont évidemment voulu savoir toutes les causes et les raisons de cette augmentation, reliée aux conditions du marché international qui est lui-même fortement ébranlé par la crise irakienne.

Règlement imminent chez Abitibi-Price

Sylvain Blanchard

UN RÈGLEMENT semble imminent chez Abitibi-Price, dont sept de ses usines en Ontario, au Québec et à Terre-Neuve sont paralysées par une grève depuis trois semaines.

Le Syndicat Canadien des Travailleurs du Papier (SCTP) a conclu hier une entente de principe avec l'entreprise dont les détails ne seront connus qu'une fois que les syndicats les auront examinés.

Le comité de négociation du Syndicat recommande cependant à ses membres, et à l'unanimité, l'adoption de cette entente.

Près de 3500 travailleurs d'Abitibi-Price sont en grève présentement en raison de la volonté de l'employeur d'obtenir une certaine flexibilité de ses hommes de métier et d'abolir le Jour de l'an et la Fête du travail comme journées fériées.

Les syndicats s'opposent à la flexibilité des corps de métier parce qu'elle représente à leurs yeux une menace directe à leur sécurité d'emploi. On croit en effet que le jour où un électricien sera capable de faire une partie du travail d'un soudeur, et vice-versa, la porte sera grande ouverte pour assister éventuellement à d'importantes coupures

de personnel.

Quant à l'annulation du Jour de l'an et de la Fête du travail comme congés de travail, le syndicat soutenait il y a quinze jours que les usines d'Abitibi-Price étaient en activité 360 jours par année, et que cela était amplement suffisant.

Le déblocage annoncé hier signifie que les deux parties ont mis de l'eau dans leur vin sur ces questions et que le compromis négocié risque fort de permettre le retour au travail des employés.

Ce déblocage survient 24 heures après que les 576 travailleurs de l'usine Papers Scott, à Crabtree, aient réussi à négocier une clause de leur nouvelle convention collective qui leur permettra d'être de service le Jour de l'an et la Fête du travail à la seule condition que l'entreprise obtienne leur accord et celle du syndicat.

Il s'agit d'un gain important, car le contrat type de travail dans l'industrie du papier, contrat négocié en juillet à la Stone-Consolidated et qui sert présentement de référence aux employeurs qui négocient le renouvellement des conventions de leurs employés, oblige les travailleurs à être au poste ces deux journées, moyennant une rémunération équivalente à quatre fois leur salaire régulier.

La plupart des pétrolières suivent l'exemple de Shell et Ultramar

Michel Van De Walle
De la Presse Canadienne



M. Guy Archambault

LE MOUVEMENT de hausse du prix de l'essence a finalement fait tâche d'huile hier, la plupart des pétrolières ayant finalement décidé de suivre la décision prise d'abord par Shell puis par Ultramar de hausser de 4,1 cents le litre d'ordinaire sans plomb, pour le porter à 67,8 cents.

Selon un relevé du réseau NTR, les stations Esso avaient elles aussi augmenté hier midi de 4,1 cents leur litre d'essence tandis que chez Pétro-Canada, une cinquantaine de stations l'avaient aussi fait. Chez Sergy et Irving on procédait à des hausses cas par cas mais on reconnaissant qu'il

ne s'agissait que d'une question de jours avant que la hausse ne soit généralisée.

La pétrolière Ultramar avait été la seconde à emboîter le pas à Shell, avant-hier. « C'est une question de stratégie, a reconnu le président d'Ultramar Canada, Guy Archambault. Il s'agissait de savoir pendant combien de jours nous étions prêts à perdre de l'argent. »

Alors qu'il procédait à l'inauguration officielle du nouveau siège social d'Ultramar, sur McGill Collège à Montréal, M. Archambault s'est employé à défendre la position des pétrolières.

Selon lui, Shell a « eu le courage de ses inventaires et de ses convictions » en étant la première à augmenter ses prix à la pompe.

Car, dit M. Archambault, l'augmentation actuelle reflète la hausse du prix du brut au début du mois d'août, dans la foulée de l'invasion du Koweït par l'Irak. À l'époque, le prix du baril de brut était passé de 21 \$ à

27,50 \$ de la fin du mois de juillet au début d'août.

M. Archambault rappelle que les pétrolières ne sont pas des « fondations » et qu'elles doivent faire des profits. Lorsqu'une hausse est annoncée, dit-il, « vous savez d'avance que vous allez vous faire planter avec un 2 par 4 dans le front ».

Mais, explique-t-il, les pétrolières n'avaient pas d'autre choix que de refiler la hausse aux automobilistes, lorsque leurs inventaires de 60 jours sont parvenus à terme.

En fait, argumente de son côté le vice-président principal du groupe Ultramar, Nick Di Tomasso, les consommateurs paient aujourd'hui moins cher leur essence que ce qu'il en coûte aux pétrolières pour s'en procurer. Le prix du baril de brut oscille maintenant autour de 35 \$ à 40 \$, selon les jours, selon les rumeurs et les spéculateurs.

Car, reconnaît M. Archambault, « il y a actuellement beaucoup de spéculation dans le marché sur les prix. Nous sommes victimes de gens qui profitent de la crise (du golfe). »

M. Archambault n'a pas voulu faire de prédiction sur les prochaines variations du prix à la pompe. M. Di Tomasso estimait cependant que, si un conflit armé ne se développe pas, le prix du pétrole devrait redescendre à un niveau plus conforme à la réalité d'un marché normal. Il signale au passage que le prix au Canada demeure parmi les plus bas au monde.

Coup d'oeil boursier	
Montréal-XXM	1694.94 - 4.90
TSE-300	3179.50 - 11.88
Dow Jones	2489.36 - 15.84
Dollar canadien (US Cents)	86.82 + .09
Or (New York-US\$)	393.90 + 4.80

(PC)

Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal

AVIS
CHANGEMENT DE DATE
ASSEMBLÉE ORDINAIRE PUBLIQUE

Veuillez prendre note que l'assemblée ordinaire publique du Conseil d'administration de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal qui devait avoir lieu le 18 octobre 1990 est devancée au:

JEUDI 11 OCTOBRE 1990 À 19 h 30

LIEU: **HÔTEL DES GOUVERNEURS**
SALLE DES GOUVERNEURS
PLACE DUPUIS
1415, RUE SAINT-HUBERT
MONTREAL (QUEBEC)
(Angle Ste-Catherine - Métro Berri-UQAM - Autobus lignes 15-31-125)

En plus des sujets inscrits à l'ordre du jour, une période de temps est spécifiquement réservée aux questions du public.

L'Assistant-Secrétaire
Gérald Blais

Fax populi.



• Le Panafax UF-170 de Panasonic, un appareil remarquable à prix populaire.
• Il offre des caractéristiques remarquables, comme la transmission en 12 secondes, l'impression haute définition, la composition automatique de 100 numéros pré-enregistrés et une mémoire presque deux fois plus volumineuse que celle d'autres télécopieurs de prix équivalent.
• Vous obtenez la meilleure performance de toute l'industrie en matière de fiabilité.
• Vous avez également le choix parmi une gamme complète de télécopieurs Panafax de Panasonic. Le seul de la perfection.

Panafax MD
de Panasonic. Le seul de la perfection.

audi AUDI ÉLECTRONIQUE L'autre compagnie de téléphone
(514) 335-5533

Le Canada et les États-Unis entament des négociations sur le transport aérien

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral des Transports, M. Doug Lewis, a annoncé hier le début pour l'an prochain de négociations entre le Canada et les États-Unis, afin de conclure une nouvelle entente sur le transport aérien.

De telles ententes, qui existent déjà entre le Canada et plusieurs pays, précisent le niveau des services offerts et le nom des villes desservies par chacun.

L'accord actuel canado-américain a été signé en 1974, avant la déréglementation de l'industrie aéronautique dans les deux pays.

« Le temps est maintenant propice à l'application des principes de la déréglementation économique aux ser-

vices aériens entre nos deux pays », a dit M. Lewis.

L'application de la déréglementation aux services entre les deux pays pourrait signifier qu'il appartiendrait aux sociétés aériennes, plutôt qu'aux gouvernements, de décider quelles villes doivent être desservies.

Il est probable qu'il sera encore interdit à une compagnie de transporter des passagers entre deux villes de l'autre pays et que les gouvernements demeureront responsables de la sécurité aérienne.

Avant le début des négociations, Ottawa demandera aux autres gouvernements, aux sociétés aériennes, aux entreprises financières et aux associations touristiques de discuter de leurs besoins.

NOMINATIONS

M. Pierre Fortier, président et chef des opérations de la société financière des caisses Desjardins inc., est heureux d'annoncer la nomination de M. Arslan el Guindy au poste de vice-président, finances, et trésorier, et de M. Stéphane Bertrand au poste de vice-président, planification et développement.

M. Arslan el Guindy, B.Sc., M.B.A., a dix ans d'expérience en finances et en planification stratégique. M. el Guindy était auparavant à l'emploi de l'un des plus importants courtiers en valeurs mobilières du Canada à titre de vice-président et administrateur, financement des entreprises.

M. Stéphane Bertrand détient une maîtrise en économie et aura la responsabilité du développement et de la coordination de la stratégie globale de l'entreprise, incluant la mise en place d'un plan de marketing intégré des produits et services pour l'ensemble de la société financière des caisses Desjardins inc. M. Bertrand a été très actif dans le secteur du décloisonnement des institutions financières et des intermédiaires de marché en tant qu'attaché politique et directeur de cabinet du ministre délégué aux Finances du Québec.

La société financière des caisses Desjardins inc., formée en vertu de la Loi des compagnies du Québec, regroupe les investissements du Mouvement des caisses Desjardins dans les secteurs de l'assurance générale, de l'assurance-vie, des valeurs mobilières et de l'industrie fiduciaire.



ARSLAN EL GUINDY



STÉPHANE BERTRAND

LA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DES CAISSES DESJARDINS INC.

LA VIE ÉCONOMIQUE

FCA INTERNATIONAL LTÉE
AVIS DE CONVOCATION
DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE
DES ACTIONNAIRES

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ que l'assemblée annuelle des actionnaires (l'"assemblée") de FCA INTERNATIONAL LTÉE (la "Société") aura lieu à l'Hôtel Tour Versailles, 1808, ouest, rue Sherbrooke, Montréal (Québec), le 7 novembre 1990 à 10:00 (heure normale de l'Est), pour les fins suivantes:

1. Recevoir et examiner les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice terminé le 30 juin 1990, ainsi que le rapport des vérificateurs sur ces états;
2. Examiner et, si jugé opportun, sanctionner avec ou sans modification, le règlement spécial 1990-1, ayant pour but le changement du nombre des administrateurs de la manière y mentionnée et modifiant et adoptant l'amendement à la section 4.01.1 de l'Article Quatre du Règlement No. 1;
3. Nommer les vérificateurs de la Société pour l'exercice suivant;
4. Élire les administrateurs de la Société pour l'exercice suivant;
5. Traiter toute autre question qui pourra être dûment soumise à l'assemblée ou à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement.

Par ordre du Conseil d'administration
JOHN A.H. GORDONSMITH, c.a.
 Secrétaire-trésorier
 Westmount (Québec), le 1 octobre 1990.

Phase finale de la fusion des aéroports de Dorval et Mirabel

Jean-Pierre Legault

LES NÉGOCIATIONS sur le transfert des aéroports de Dorval et Mirabel à la société Aéroports de Montréal (ADM) sont maintenant entrées dans leur phase finale. Si tout se déroule sans anicroche, une entente pourrait survenir avant Noël.

Les tractations vont bon train et se déroulent sur plusieurs questions en même temps. Les négociations de déroulent bien, même si certains trouvent que ce dossier met du temps à se clore, a déclaré, hier, M. Arthur Earle, président du conseil de ADM.

Le dossier du personnel au sol et de l'air est, à toutes fins utiles réglé. Les pourparlers avec les douanes, la GRC et autres instances concernées se poursuivent. Reste à régler la question des coûts de la location à long terme avec option d'achat des deux aéroports.

« Nous préparons présentement

notre contre-offre qui sera déposée d'ici deux semaines », a expliqué M. Earle, refusant toutefois de dévoiler, ne serait-ce qu'approximativement, les sommes en jeu. Dès que ce document sera déposé, les choses se dérouleront assez rapidement.

Ottawa a déposé il y a deux mois et demi un document intitulé *Le scénario de référence* qui a servi de base à la première proposition faite à ADM, il y a environ deux semaines.

Advenant une entente avant la fin de l'année, ADM prendrait définitivement en charge les deux aéroports le printemps prochain.

L'organisme est à ce point convaincu de la conclusion prochaine des négociations que déjà il étudie des solutions aux questions qui deviendront alors prioritaires pour assurer le développement de Dorval et Mirabel.

Ainsi, par exemple, ce soir, le conseil d'administration se penchera sur un volumineux rapport concernant le réseau de communication entre Mirabel et Montréal. Cette question est

« primordiale » pour M. Earle qui veut changer l'image négative que véhicule Mirabel depuis sa création.

« Mirabel sera viable », assure-t-il.

Les revenus des deux aéroports totalisant un achalandage de près de 9 millions de personnes, assureront le financement de la location qui serait d'une durée d'environ quarante ans.

Ils seront cette année d'environ 89 millions \$ (86,153 millions \$ en 1989). Les dépenses ont été l'an dernier de 64,06 millions \$, laissant une marge d'exploitation de 22,089 millions \$.

Selon les données fournies par ADM, les deux aéroports de la région de Montréal constituent un levier économique d'une très grande importance, en assurant le maintien de 48 200 emplois directs et indirects. L'impact dans l'économie est estimé à 2,5 milliards \$, ce qui représente 1,6 % du produit intérieur brut du Québec. M. Earle rappelle à cet effet que l'apport des aéroports est « presque aussi important que celui du secteur agro-alimentaire ou du secteur minier ».

Hydro-Glasnost croit pouvoir éviter le projet Grande-Baleine

Louis-Gilles Francoeur

LA COALITION d'économistes et d'écologistes regroupés dans la campagne *Hydro-Glasnost* a proposé hier une stratégie en quatre points pour permettre à Hydro-Québec d'éviter la construction du complexe Grande Baleine à la Baie d'Hudson et la construction éventuelle de la Phase II de la Baie James, soit le complexe NBR.

Leur plan en quatre points recommande:

- de hausser à 23 terrawatts-heure (TWH) par an l'objectif d'économies d'énergie au début de l'an 2000. Ces 23 TWH représentent 14 % de la production annuelle de la société d'État, qui est de 165 TWH. Le plan d'économies d'énergie officiel d'Hydro-Québec se donne comme objectif d'économiser 9 TWH en 1999 puis, en 2006, 12 TWH. Les 23 TWH proposés comme cible pour le début du siècle sont, selon les documents d'Hydro-Québec, des mégawatts qu'il est possible d'économiser avec moins d'investissements qu'il n'en faudrait pour les produire dans le cadre de nouveaux projets. Ce sont, dans le jargon, des « mégawatts », soit des mégawatts économisés.
- Hydro-Glasnost demande aussi à Hydro-Québec de supprimer de ses listes de clients l'entreprise mystérieuse qui apparaît sans être nommée dans ses prévisions de demande pour 1999, une économie anticipée de 2,8 TWH. Tous pensaient hier qu'il s'agissait d'une nouvelle aluminerie, un type d'entreprise que la pollution et le faible niveau de création d'emploi rendent de moins en moins désirables, ont dit plusieurs. Daniel Green, le président de la SVP, n'hésite pas à dire que le Québec s'en porterait mieux s'il n'était pas devenu le fief de ces champions de la consommation d'énergie.
- Le gouvernement serait aussi bien

avisé « d'annuler » le projet Alouette, soit une autre aluminerie dans laquelle il deviendrait partenaire via la SGF avec des partenaires japonais. Une économie, cette fois, de 360 mégawatts, qu'économistes indépendants et écologistes se promettent d'obtenir au prix d'une guerre à finir contre l'éventuel promoteur.

Le gouvernement, en quatrième lieu, devrait résilier les contrats envisagés avec le Vermont et New York qui contiennent tous les deux des clauses autorisant leur annulation en cas de refus de permis par les autorités gouvernementales ou en raison de conditions trop contraignantes quant à leur réalisation.

Ce n'est pas en claironnant que le Québec manque d'électricité pendant qu'il vend de l'énergie de base aux Américains que le gouvernement Bourassa convaincra la population de la nécessité d'aller de l'avant avec Grande Baleine ou le complexe NBR, deux fois plus important par sa production et ses conséquences environnementales, a expliqué Mme Hélène Lajambe.

Les séquelles environnementales de Grande Baleine, ont expliqué plusieurs écologistes présents à la conférence de presse, sont peut-être moins sévères que celles du complexe La Grande mais tout impact, fut-il relativement moins important que d'autres, demeure injustifié si on peut l'éviter. Ce qui est le cas ici, ont-ils affirmé, si Québec faisait preuve de leadership politique et technologique.

L'économiste Michel Cao a pour sa part suggéré aux Québécois d'écrire à la ministre de l'Énergie, Mme Lise Bacon, pour lui demander un contrat d'approvisionnement en électricité conforme à celui offert par Québec aux alumineries, soit des prix ajustés sur les revenus. Ce système équivaut à réserver aux producteurs tous les bénéfices et, aux contribuables, les frais et le financement des projets.

L'atout. Le coût.



350.00 \$*
de rabais

- Le Panafax UF-170 de Panasonic vous donne des avantages imbattables. Tout comme son prix.
- Sa mémoire est presque deux fois plus volumineuse que celle d'autres télécopieurs de prix équivalent.

- Vous obtenez des caractéristiques remarquables, comme la transmission en 12 secondes, l'impression haute définition et la composition automatique de 100 numéros pré-enregistrés.
- Sans parler de la meilleure performance de toute l'industrie en matière de fiabilité.

- Vous avez également le choix parmi une gamme complète de télécopieurs Panafax.

Panafax^{MD}

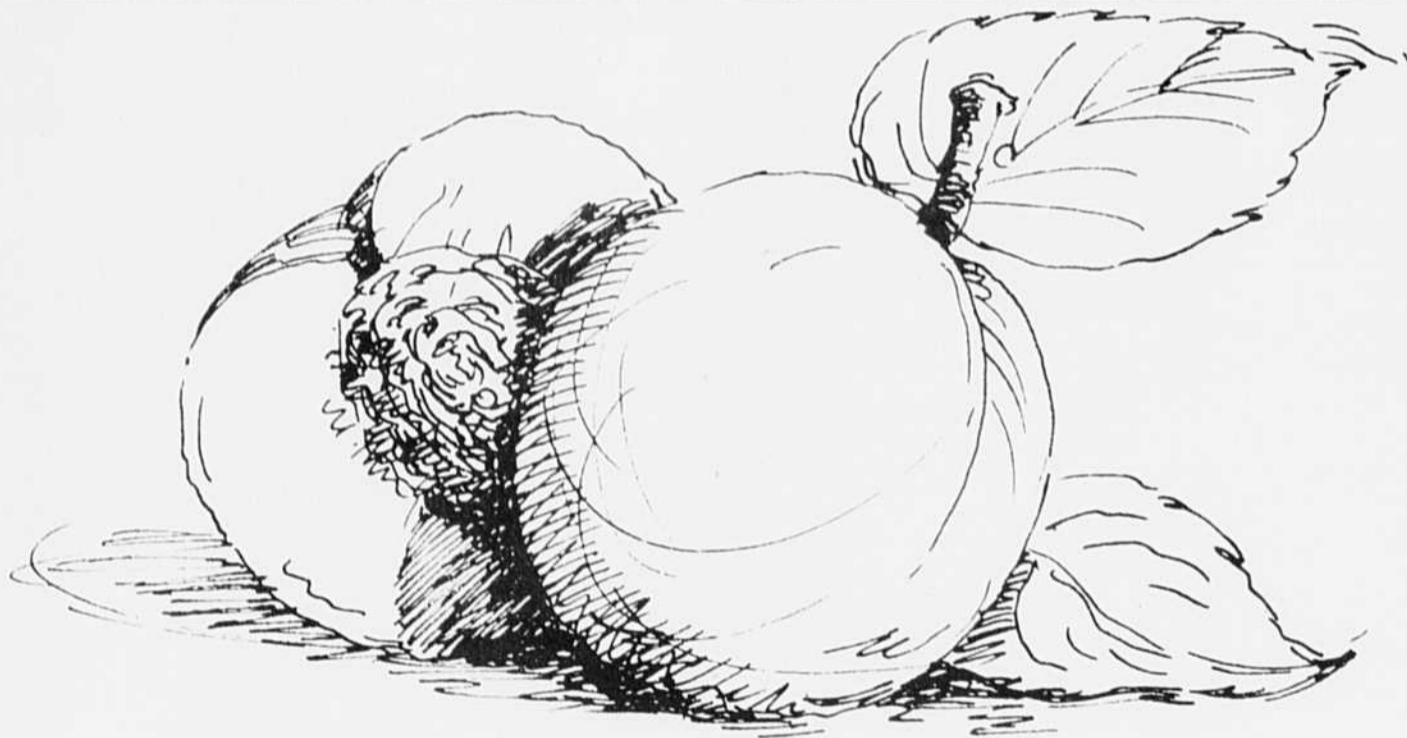
de Panasonic. Le souci de la perfection

audi AUDI ÉLECTRONIQUE

L'AUTRE COMPAGNIE DE TÉLÉPHONE

(514) 335-5533

sur le prix suggéré du manufacturier



Atlanta: on y dépêche 5 vols par jour.

5 départs par jour, 7 jours par semaine

Vos affaires vous conduisent souvent à Atlanta? Delta vous offre 5 départs par jour, 7 jours par semaine, via Boston.

Profitez de notre service personnel supérieur qui a fait la renommée de Delta. En effet, depuis 16 ans, Delta est la championne parmi les principales lignes aériennes américaines en ce qui a trait à la satisfaction des passagers*.

Alors, lorsque vos affaires vous amènent à Atlanta, demandez à votre agent de voyages de faire vos réservations avec Delta ou appelez-nous à Montréal au 337-5520.

Un voyage d'affaires à Atlanta avec Delta, c'est toujours sans pépins!

*Selon les statistiques du ministère des transports américain sur les plaintes des consommateurs.



L'Amour Des Mères Nous Donne Des Ailes

©1990 Delta Air Lines, Inc.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Dividendes

AVIS est par les présentes donné que des dividendes sur les actions en circulation suivantes de cette Banque ont été déclarés pour le trimestre actuel; ils seront payables à la Banque et à ses succursales à compter du 23 novembre 1990 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 24 octobre 1990 comme il suit:

1. Dividende n° 39 d'un montant de \$0.47 par action sur les actions privilégiées de premier rang, rachetables, à dividende cumulatif de \$1.88, série A;
2. Dividende n° 30 d'un montant de \$0.3625 par action sur les actions privilégiées de premier rang, rachetables, à dividende cumulatif de \$1.45, série B;
3. Dividende n° 26 sur les actions privilégiées de premier rang à taux flottant, série C, d'un montant qui doit être déterminé conformément aux droits, privilèges, restrictions et conditions s'attachant à ces actions;
4. Dividende n° 26 sur les actions privilégiées de premier rang à taux flottant, série D, d'un montant qui doit être déterminé conformément aux droits, privilèges, restrictions et conditions s'attachant à ces actions; et
5. Dividende n° 413 d'un montant de \$0.29 par action sur les actions ordinaires.

Les détenteurs d'actions ordinaires et les détenteurs d'actions privilégiées des catégories mentionnées ci-dessus, sauf les détenteurs d'actions de la catégorie mentionnée au paragraphe 4, peuvent choisir de recevoir leurs dividendes en actions ordinaires de la Banque au lieu d'en espèces conformément au régime de dividendes actions et d'achat d'actions de la Banque.

AVIS est par les présentes donné que les dividendes n° 55, 56 et 57 sur les actions privilégiées de premier rang à taux flottant ajusté au cours, série E de cette Banque ont été déclarés pour les mois de novembre et décembre 1990, et janvier 1991 et qu'ils seront payables les 12 décembre 1990, 11 janvier et 12 février 1991, respectivement, aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux les 30 novembre et 31 décembre 1990 et 31 janvier 1991, respectivement, conformément aux droits, privilèges, restrictions et conditions s'attachant à ces actions.

AVIS est par les présentes donné que des dividendes sur les actions en circulation suivantes de la Banque ont été déclarés pour le trimestre actuel; ils seront payables à la Banque et à ses succursales à compter du 31 octobre 1990 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 2 octobre 1990 comme il suit:

1. Dividende n° 5 d'un montant de \$0.5625 par action sur les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif, série F; et
2. Dividende n° 5 d'un montant de \$0.53125 par action sur les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif, série G.

Par ordre du conseil d'administration
 La vice-présidente et secrétaire
 Jane E. Lawson
 Montréal, le 5 septembre 1990

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC
 Fondée en 1892

55 St-Jacques
 Montréal, Québec
 Canada, H2V 3K2
 Tél: 05 288656
 Fax: (514) 845-7874
 Tél: (514) 987-6242

Agents de brevets d'invention et de marques de commerce

SWABEY OGILVY RENAULT
 AGENTS DE BREVETS ET DE MARQUES DE COMMERCE

Une Société dont SWABEY, MITCHELL, HOULE, MARCOUX & SHER et le cabinet juridique OGILVY RENAULT sont les associés

1001, boul. de Maisonneuve ouest
 Montréal, Canada H3A 3C8
 (514) 845-7126, Tél: 05-24355
 Facsimilé (514) 288-8389

MONTRÉAL OTTAWA

XEROX 5090 - 9900 - CANON LASER

TOUTES LES PHOTOCOPIES

NOIR - COULEUR GRANDS FORMATS

...ET LES IMPRIMÉS
 ULTRA-RAPIDE
 PRIX AVANTAGEUX
 OUVREZ UN COMPTE COURANT

SCRIBEC
 45, rue Jarry est, Montréal
 SEMAINE: 8h30 à 20h00 • SAMEDI: 10h30 à 16h00
385-9400

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

LE MONDE EN BREF

Manifestation

DOUAR (AFP) — Plusieurs milliers de partisans du général Michel Aoun ont manifesté, hier soir au nord-est de Beyrouth, contre le blocus de leur région, en dépit d'une mise en garde de l'armée du président Elias Hraoui. Arborant d'immenses drapeaux libanais et des portraits du général Aoun, les manifestants, venus en camion, en autobus et en voiture, sont arrivés en milieu d'après-midi au point de passage de Douar, à 25 kilomètres de la capitale. Ils ont entonné l'hymne national, scandé des slogans de soutien au général Aoun et fustigé l'administration Hraoui, qu'ils ont accusée de les affamer. Tard dans la soirée, plusieurs centaines d'entre eux étaient toujours près du point de passage afin, selon l'un des organisateurs, M. Gebrane Tuani, d'exercer une pression morale pour lever le blocus. Nul n'a pu s'approcher du barrage de l'armée relevant du président Hraoui, qui avait obstrué le passage à l'aide de deux blindés et d'un autobus et prévenu les manifestants que les abords du passage étaient minés.

Relations

NEW YORK (AFP) — La Chine et Singapour ont établi hier des relations diplomatiques au niveau des ambassadeurs, ont annoncé les deux parties dans un communiqué commun publié à New York. « Le gouvernement de la république populaire de Chine et le gouvernement de la république de Singapour ont décidé d'instaurer des relations diplomatiques à dater du 3 octobre 1990 », sur la base du principe de coexistence pacifique et de ceux contenus dans la charte de l'ONU, est-il indiqué dans le communiqué signé au cours d'une cérémonie par le ministre chinois des Affaires étrangères, M. Qian Qichen, et par son homologue singapourien, M. Wong Khan Seng.

Arrogance

LONDRES (AFP) — Pendant 10 ans, le régime sandiniste du Nicaragua a eu recours à la répression arbitraire et à l'arrogance, a déclaré hier l'ancien ministre de l'Intérieur Tomas Borge, dans une interview à *The Independent*. Selon M. Borge, l'un des fondateurs du FSLN, le mouvement a été « victime du triomphalisme » avant les élections de février dernier. Le FSLN, dit-il, était devenu bureaucratique, de moins en moins démocratique dans son fonctionnement interne et avait perdu le contact avec ses partisans. « Cela nous a conduits à la défaite », M. Borge, qui assiste cette semaine au congrès du Parti travailliste britannique à Blackpool, cite parmi les erreurs sandinistes la conscription forcée des jeunes pour la lutte contre la Contra. « Nous n'avons pas cherché à les convaincre, nous avons utilisé la force. Pour éviter d'être enrôlés, des milliers de jeunes ont fui le pays », ajoute-t-il. Sur le plan économique, la grande erreur a été, selon lui, d'accorder un « trop grand rôle à l'État et de déplacer les populations rurales, ce qui a conduit au rationnement alimentaire et, dans les zones de guerre, à des violences commises par les forces armées. L'arrogance est le pire ennemi de la révolution », affirme-t-il. Cependant, selon l'ancien ministre, le grand responsable restent les États-Unis qui ont imposé au Nicaragua une terrible guerre. Dans la situation actuelle, les sandinistes — qui ont obtenu 41 % des voix aux élections — continuent à exercer une forte influence qu'ils utiliseraient pour « éviter une éruption du volcan ». « Nous ne sommes pas des pyromanes, dit M. Borge, mais nous ne sommes pas non plus des pompiers ».

Inculpation

PANAMA (Reuter) — L'ancien dictateur Manuel Noriega a été inculpé par son pays du meurtre, en 1985, de l'opposant Hugo Spadafora, dont l'assassinat avait déclenché les premières manifestations contre son pouvoir. Spadafora, ancien ministre de la Santé, avait accusé Noriega de trafic de drogue. Son corps mutilé et décapité avait été retrouvé dans un sac postal, jeté sur la frontière séparant le Costa Rica du Panama, en septembre 1985. Noriega est actuellement emprisonné à Miami où il attend d'être jugé pour trafic de drogue et racket. Son inculpation a été prononcée lundi, a annoncé le Parquet de Panama.



Le premier ministre japonais, Toshiki Kaifu, a rencontré hier le président égyptien Hosni Mubarak pour discuter de la crise du Golfe.

La Jordanie viole l'embargo

Saddam Hussein visite la ville de Koweït

WASHINGTON (AFP) — La Jordanie continue d'importer du pétrole d'Irak en dépit des sanctions décrétées par les Nations unies contre ce pays, car un arrêt complet des livraisons irakiennes désorganiserait son économie, a déclaré hier à Washington la reine Noor de Jordanie.

L'épouse du roi Hussein a également lancé un appel en faveur d'une aide économique pour son pays qui, a-t-elle affirmé, est au bord de la faillite en raison de la crise du Golfe.

La reine Noor, qui est d'origine américaine, a donné ces indications au cours d'un débat organisé par le *Brookings Institute*, un groupe privé de recherche basé à Washington.

La Jordanie a réduit sa dépendance par rapport au pétrole irakien et recherche de nouveaux fournisseurs. En outre, elle ne paie pas l'Irak en devises, le pétrole lui étant livré par l'Irak en paiement d'anciennes dettes, a déclaré la reine. Avant l'invasion du Koweït par les troupes irakiennes, Amman importait 90 % de son pétrole du Koweït et d'Irak.

La reine a affirmé que la Jordanie condamne l'invasion du Koweït par l'Irak et soutient l'embargo décrété par les Nations unies à l'encontre de Bagdad. Les livraisons de pétrole par l'Irak à la Jordanie doivent être placées « dans le contexte appro-

prié » des contraintes économiques que subit la Jordanie, a-t-elle ajouté.

La Jordanie s'attend à perdre 4,1 milliards \$ du fait des sanctions imposées à l'Irak, qui était son principal partenaire commercial, a déclaré la reine. Elle a en outre souligné que son pays subit les conséquences économiques de l'arrivée sur son territoire de « 80 % des trois quarts de million » de personnes ayant fui le Koweït et l'Irak.

La souveraine jordanienne a enfin déploré que la Jordanie, que la communauté internationale a promis d'aider, « n'ait pas reçu grand-chose d'autre que des promesses ».

Par ailleurs, la télévision irakienne a diffusé, hier soir, des séquences filmées de la visite effectuée le même jour par le président irakien Saddam Hussein à Koweït-City, montrant une ville morte.

M. Saddam Hussein, que la télévision a montré présidant une réunion de commandants militaires, a effectué une tournée en voiture dans une ville morte. Aucune présence de la population ou de militaires n'était visible.

Lors de cette première visite, effectuée au Koweït depuis l'annexion de l'émirat le 2 août, le président irakien et son cortège ont traversé des avenues désertes, avant d'inspecter

des positions de l'armée irakienne sur le littoral du Koweït.

M. Saddam Hussein, en tenue militaire, a échangé quelques paroles avec des soldats et des miliciens pour s'enquérir des conditions de leur déploiement et les exhorter à respecter les instructions de leurs supérieurs.

« Un soldat, qui lui assurait qu'ils (les ennemis) ne passeraient pas », le président irakien a souhaité qu'ils n'arriveraient pas là ».

Entouré de quelques officiers, M. Saddam Hussein a paru décontracté, lors de la réunion avec les cadres militaires dans un lieu qui n'a pas été précisé.

Selon la télévision, M. Saddam Hussein a présidé deux réunions de commandants militaires et de responsables irakiens, en présence de M. Ali Hassan Magid, ministre de l'Administration locale. La télévision n'a pas fait référence à la qualité de « gouverneur de la province de Koweït » de M. Magid, fonction dont il avait été investi officiellement le 16 septembre.

L'Irak avait annoncé le 28 août un découpage administratif du Koweït, faisant de Koweït-City et de ses environs la 19e province irakienne et rattachant le reste de l'émirat à la province de Bassorah (sud de l'Irak).

La force africaine fait reculer les hommes de Taylor au Libéria

MONROVIA (Reuter) — La force ouest-africaine d'interposition déployée au Libéria a repoussé hier les rebelles de Charles Taylor à l'extérieur du centre de Monrovia et s'est rapprochée de son objectif, l'aéroport de la capitale.

La force a progressé de deux kilomètres vers l'est, forçant le Front national patriotique du Libéria (NPFL) de Taylor à abandonner les positions dont il s'était emparé récemment près du palais présidentiel.

Un porte-parole de la force d'interposition a déclaré que l'objectif était de s'emparer de l'aéroport de Spriggs Payne, situé à Sincor, un faubourg de la capitale où les hommes de Taylor se sont repliés.

La force d'interposition, envoyée au mois d'août par la Communauté économique des États d'Afrique de l'ouest (CEDEAO) et baptisée ECOMOG, avait brièvement pris l'aéroport le mois dernier, mais en avait été délogé par le NPFL.

L'offensive a débuté mardi après-midi par des tirs de barrage. L'ECOMOG a fait pionner les positions du NPFL par son artillerie lourde et continuait à progresser mercredi dans Sincor.

La force a également repoussé les hommes de Taylor à Gardnersville, un faubourg au nord de Monrovia, a annoncé son porte-parole.

Selon des sources émanant de l'ECOMOG, elle se prépare à imposer

avec l'aide de vaisseaux de guerre nigériens et ghanéens un blocus autour du port de Buchanan, situé à 120 km au sud-est de Monrovia et tenu par les rebelles.

Le NPFL, qui contrôle presque tout le pays excepté Monrovia, importe armes, munitions et vivres par Buchanan, mais passe aussi par la Côte d'Ivoire pour s'approvisionner.

Les sources ont indiqué que le blocus naval empêchera toute livraison, y compris de l'aide humanitaire.

Le porte-parole du NPFL, Tom Woeweyu, a déclaré à la BBC que son mouvement était prêt à discuter avec les gouvernements ouest-africains d'un règlement pacifique de la

La Belgique pourrait intervenir au Rwanda

d'après AFP et Reuter

BRUXELLES — Un avion militaire belge « aurait quitté ou serait sur le point de quitter » la Belgique pour apporter une aide logistique au gouvernement rwandais, a annoncé hier l'agence Belga, citant une « source belge bien informée » à Kigali, capitale du Rwanda.

Aucune confirmation officielle n'a pu être obtenue immédiatement à Bruxelles.

Plus tôt dans la journée, le porte-parole du premier ministre belge Wilfried Martens avait indiqué que la Belgique allait examiner la demande d'assistance militaire faite par le gouvernement rwandais, menacé par des forces rebelles qui se trouvaient hier à moins de 70 km de Kigali.

Le front entre l'armée rwandaise et les rebelles se situe aux environs des villes de Gatsibo et Gabiro, au nord de la capitale de cette ancienne colonie belge d'Afrique centrale, a déclaré un porte-parole du ministère.

« Il est clair que dans un pays où il y a 1600 (ressortissants belges), nous devons prendre en compte toutes les possibilités », a déclaré Mark Eyskens, le ministre des Affaires étrangères.

Selon des informations non confirmées, le Rwanda aurait également demandé l'aide militaire de la France.

Le gouvernement rwandais a déclaré dans un communiqué que les rangs des rebelles grossissaient à chaque instant et a appelé les Rwandais à ne pas se rallier à la cause des rebelles.

Ceux-ci ont franchi dimanche la frontière nord-est du Rwanda et se dirigeaient vers Kigali dans le but de renverser le gouvernement, selon des sources gouvernementales ougandaises.

Les rebelles seraient issus des 250 000 Rwandais réfugiés en Ouganda et qui appartiennent à l'ethnie tutsi, chassée du pouvoir en 1959 par la majorité hutu.

Le secrétaire général du ministère rwandais de la Défense, le colonel

Leonidas Rusatira, a déclaré samedi que les rebelles étaient de 5000 à 10 000.

Mais selon des sources ougandaises autorisées, l'effectif du groupe de réfugiés, conduit par le général ougandais d'origine rwandaise Fred Rwigyema, s'élèverait à 500.

Le président rwandais Juvénal Habyarimana a rendu hier une visite impromptu à Bruxelles au roi Baudouin, a annoncé l'agence belge Belga.

Les 1630 Belges — parmi lesquels 15 conseillers militaires — résidant au Rwanda sont sains et saufs, a déclaré le ministre belge des Affaires étrangères.

Il est peu probable que l'Ouganda soit à l'origine de l'offensive des réfugiés car il entretient de très bonnes relations avec le Rwanda, ont déclaré des sources militaires belges. L'Ouganda a d'ailleurs condamné l'invasion.

Rwigyema, le chef des rebelles, était jusqu'en novembre dernier vice-ministre de la Défense du gouvernement ougandais.

Arrivé en Ouganda vers l'âge de sept ans avec ses parents qui fuyaient la guerre civile au Rwanda, Rwigyema, aujourd'hui âgé de 34 ans, fut l'un des premiers compagnons du président ougandais Yoweri Museveni quand celui-ci entama la guérilla qui devait le mener au pouvoir.

Selon des sources gouvernementales, Rwigyema a laissé une lettre remerciant l'Ouganda de son hospitalité et s'excusant d'avance pour tous les ennuis que son entreprise pourrait causer.

Museveni s'est déclaré surpris que Rwigyema ne l'ait pas prévenu plus tôt.

À Kampala, un groupe se baptisant le Front patriotique rwandais (RPF) a déclaré qu'il se trouvait à l'origine de l'offensive, mais a démenti être une organisation à base ethnique. Selon le RPF, les rebelles ont été rejoints par des réfugiés rwandais venant de Tanzanie.

Violences en Cisjordanie

JERUSALEM (AFP) — Une très forte recrudescence de la violence dans les territoires occupés de Cisjordanie et Gaza a fait, au cours des quatre derniers jours, cinq morts et plusieurs blessés palestiniens, pour se terminer hier par un attentat à la grenade à Jérusalem-Est, qui a fait sept blessés, cinq Palestiniens et deux Israéliens.

Selon des témoins, l'attentat s'est produit en début d'après-midi près de l'ancienne gare routière à Jérusalem-Est. La grenade a été lancée d'un taxi en direction d'une unité de garde-frontières stationnée dans le secteur.

Les médecins ont qualifié de sta-

tionnaire l'état des deux blessés israéliens, des policiers, transportés à l'hôpital Hadassah de Jérusalem, ainsi que celui des cinq Palestiniens, admis, quant à eux, à l'hôpital Makassed à l'est de la ville.

Les forces de l'ordre ont immédiatement érigé des barrages à Jérusalem-Est pour intercepter le taxi, tout en arrêtant une centaine de Palestiniens. En fin d'après-midi, a constaté un correspondant de l'AFP, une trentaine de taxis interceptés par la police étaient garés dans le parking du centre de détention de Jérusalem et leurs chauffeurs palestiniens interrogés.

Bhutto renforce sa popularité auprès des électeurs pakistanais

ISLAMABAD (Reuter) — La classe dirigeante pakistanaise accuse Benazir Bhutto d'être corrompue et donc indigne de gouverner, mais le message ne semble guère avoir d'impact sur les électeurs.

La campagne lancée contre Bhutto depuis que le président Ghulam Ishaq Khan l'a destituée de son poste de premier ministre, le 6 août, n'a fait, semble-t-il, que renforcer sa popularité.

« Elle était au plus bas lorsqu'elle

a été limogée. Maintenant elle revient en force, c'est un vrai miracle. La campagne de l'establishment a été contre-productive », dit un ambassadeur européen.

La corruption et le népotisme, principales raisons invoquées par le président pour limoger Bhutto, sont des pratiques assez courantes au Pakistan et de nombreux Pakistanais pensent que cela devrait peu influencer sur l'issue des élections législatives du 24 octobre.

Selon certains observateurs, les dirigeants actuels commencent à s'inquiéter car ils craignent que, même en cas de défaite du Parti populaire du Pakistan (PPP) de Bhutto face à l'Alliance démocratique islamique (ADI) et à ses alliés, la marge soit trop faible pour dégager un gouvernement stable.

Un rapport des services de renseignements prédit la réélection de 84 députés du PPP, soit seulement neuf de moins qu'en 1988, sur un nombre total de 217 sièges, dit-on de source gouvernementale.

Certains commentateurs ont prédit de recours possible à des complots pour retarder les élections.

Mais le chef de l'armée, le général Mirza Aslam Beg est sorti le week-end dernier de sa réserve habituelle pour déclarer à des officiers qu'il n'envisageait pas de coup d'État militaire et que les élections se dérou-

leraient comme prévu.

Trois jours plus tard, il affirmait cependant que des mouvements de troupes indiennes à la frontière et des menaces de subversion à l'intérieur du Pakistan faisaient peser de nouvelles menaces sur le pays.

« Je ne pense pas que nous puissions y voir un signe précurseur de l'annulation des élections, mais il vaut mieux laisser ouvertes toutes les options », dit un ambassadeur occidental.

« Ils ne veulent pas la voir revenir et il y a beaucoup de gens qui ne veulent même pas d'elle comme dirigeante de l'opposition ».

Ishaq Khan a dénoncé hier des militants du PPP qui avaient investi la veille la Cour suprême de Lahore pour empêcher la comparution de Bhutto, et il les a accusés de tendances fascistes.

La séance a été ajournée après l'irruption de partisans de l'ancien premier ministre qui ont brisé des meubles et des fenêtres tandis que, pressée par la foule, Bhutto perdait connaissance.

« Si elle est autorisée à participer

Le président du Parlement algérien démissionne

ALGER (Reuter) — Le président du Parlement algérien Rabah Bitat a présenté sa démission hier en dénonçant l'empiètement du gouvernement à mettre en oeuvre des réformes économiques libérales.

Bitat, l'un des membres fondateurs du Front de libération nationale (FLN, au pouvoir), a déclaré que le Parlement n'était plus représentatif et devrait se cantonner à l'organisation des premières élections législatives libres prévues l'an prochain.

« Je ne me crois plus, à ce stade, politiquement et moralement autorisé à engager davantage ma responsabilité à la tête de l'institution parlementaire », a-t-il dit.

L'Assemblée nationale, qui ouvrait hier sa dernière session avant les élections, a suspendu ses travaux et ses présidents de commission ont entamé des discussions sur la situation.

Bitat avait rang de numéro deux dans la hiérarchie de l'État derrière le président Chadli Bendjedid, qui a mis fin à 28 années de régime de parti unique à la suite des manifestations étudiantes d'octobre 1988.

Sa démission semble être liée à la lutte qui oppose à l'intérieur du FLN opposants et partisans du programme économique libéral du premier ministre Mouloud Hamrouche.

La vieille garde du FLN et une grande partie du mouvement estiment que ce programme, qui vise à introduire une économie de marché

par personne — ni par Prince Johnson ni par qui que ce soit — à entreprendre des actions précipitées », a déclaré le porte-parole de la force.

Les États-Unis distribueront 2300 tonnes de riz à la population affamée de Monrovia, dès que les vivres seront arrivés par bateau de Sierra Leone. Les 80 000 habitants restés dans la capitale ont été priés de se faire enregistrer aujourd'hui afin d'obtenir des tickets d'approvisionnement.

À Bruxelles, la CEE a de son côté annoncé qu'elle débloquait cinq millions d'Ecus (6,6 millions \$) comme aide d'urgence aux victimes de la guerre civile.



Centraide

Donnez.

Il n'y a pas d'autre façon d'agir.

Garavou vous dit :

ATTENTION!

CSST

ÉDITORIAL

Les nuisances sénatoriales

APRÈS leur ridicule guerre de cloches, les sénateurs libéraux ont entrepris, avec la bénédiction de Jean Chrétien, Audrey McLaughlin et autres politiciens à courte vue, des manoeuvres procédurières pour bloquer les travaux sessionnels de ce qui tient lieu de Chambre haute. Les mêmes fossiles de Pierre Trudeau font appel aux tribunaux pour bloquer la dernière fournée de huit sénateurs, nommés la semaine dernière par Brian Mulroney, précisément pour faire échec à l'obstruction systématique d'Allan MacEichen et de ses sbires. L'enjeu de ce sombre carnaval sans précédent, dont tous les Canadiens font les frais : la taxe fédérale de 7% sur les produits et services (TPS), dont la mise en oeuvre est prévue pour le 1er janvier prochain.

Ce n'est pas la première fois, évidemment, que les anciens ministres, députés, organisateurs et bagmen libéraux (qui, jusqu'à la semaine dernière, faisaient la pluie et le beau temps dans un Sénat aussi rouge qu'eux) font preuve de leur incroyable force d'inertie et de leur invraisemblable nuisance. Surtout depuis l'arrivée au pouvoir de M. Mulroney, la partisanerie crasse du sénateur Jacques Hébert et de ses collègues de l'ancien régime ne se contentent plus. Retards et délais dans l'étude et l'adoption de projets de loi s'accumulent, comme si ces prétendus sages avaient l'éternité devant eux. De temps à autre, bien sûr, certains vont faire quelque chose de utile, changeant ici une virgule dans un texte, ajoutant une épithète dans un autre. Ces non-élus, dont la première allégeance, sinon la seule, va à leur parti avant leur patrie, ont quand même le culot de se proclamer les défenseurs des humbles et des gagnepetits. Heureusement que le ridicule ne tue pas au Canada !

Prenons l'exemple de la TPS. On en discute au Canada depuis des années, chaque fois qu'il est question de réforme fiscale. Le livre blanc de juin 1987 en faisait mention de façon spécifique. Il en fut abondamment question durant la campagne électorale de 1988, presque autant que de libre-échange et de constitution, pour ne nommer que deux autres sujets brûlants. Le gouvernement Mulroney a été réélu, avec un mandat clair

et sans équivoque. Le projet législatif a franchi en long et en large les étapes habituelles, y compris des amendements et sous-amendements. D'abord prévu à 9%, le taux de la TPS a été baissé à 7%, à la suite de nombreuses représentations, dont celles du Québec. Les Communes ont finalement adopté le projet, le printemps dernier, et l'ont expédié, comme il se doit, à la Chambre haute.

Celle-ci, comme elle en a le droit, sinon le devoir, a décidé de tenir des audiences publiques et des consultations qui, dans l'ensemble, lui ont révélé que la majorité des Canadiens s'oppose à la

qui, pourtant, n'a pas besoin « de cette imposture.

Pour tenter de contrer ces manoeuvres dilatoires, M. Mulroney a littéralement paqueté le Sénat de quelque 25 nouveaux sages, puisés pour les trois quarts dans ce qu'il y a de plus bleu foncé ou indigo. À la partisanerie indéfectible des rouges, le chef conservateur répond par celle de ses fidèles et loyaux serviteurs. Habile comme pas un, toutefois, le premier ministre fait avaler la couleuvre en nommant, avec John Buchanan et autres tories du même acabit, quelques personnes aussi respectables que Thérèse Lavoie-Roux et Claude Castonguay. On peut se demander ce que ces anciens ministres de Robert Bourassa vont faire dans une galère sénatoriale. À tout le moins, leur mandat est aussi valable que celui des nostalgiques de M. Trudeau et d'un monde révolu.

Les procédures parlementaires et judiciaires en cours auront certes pour effet de retarder, peut-être même de tuer, le projet de TPS, pourtant dûment adopté par les Communes. S'ils arrivent ainsi à leurs fins infâmes, les sénateurs libéraux auront fait subir à la démocratie parlementaire un assaut brutal et sans précédent. Dans l'immédiat, M. Chrétien — que Norman Webster qualifie de *poodle* de M. MacEichen dans cette sinistre besogne — en tirera peut-être quelques dividendes électoraux. Mais où sera sa victoire si, sous sa pitoyable gouverne, « les institutions centrales de la fédération canadienne se mutilent sans pitié.

Voilà une raison supplémentaire pour les Québécois de compter sur eux-mêmes et sur leurs propres moyens pour discuter et décider de leur avenir politique et constitutionnel. À l'heure des bilans de l'après-lac Meech et des remises en question, l'exemple qui nous vient d'Ottawa n'a rien pour inspirer confiance ou espoir. À moyen terme, le seul aspect bénéfique de cette pénible épreuve de force sera de faire prendre conscience, une fois pour toutes, de la nécessité urgente de réformer en profondeur — sinon, de se débarrasser — d'une institution malfaissante, en voie de perdre tout soupçon de « légitimité.

GILLES LESAGE

Le Sénat canadien outrepasse son mandat et donne un exemple pitoyable aux Québécois

TPS. Forte de ce prétendu mandat populaire, la majorité libérale s'arroge la mission de bloquer la nouvelle taxe à tout prix. Au mépris de la tradition et du partage des pouvoirs et des tâches parlementaires, avec un cynisme sans égal, MM. MacEichen, Hébert et tristes consorts, portent lourdement atteinte à la suprématie des élus du peuple. C'est la bonne vieille arrogance libérale, dans ce qu'elle a de plus exécrable et retors. Cette fronde ignoble fera encore descendre d'un cran le scepticisme, voire le mépris, que bien des Canadiens affichent envers les institutions démocratiques. Peut-être est-il vrai que les contribuables ne veulent pas de la TPS — encore fort mal expliquée et mal connue par ailleurs — mais ils veulent encore moins d'un Sénat qui usurpe un pouvoir qui ne lui appartient pas. Au moins, on peut se débarrasser du gouvernement à la première occasion, dans deux, trois ans au maximum. Ce n'est pas le cas, hélas, des vieux partisans libéraux qui outrepassent impunément leur mandat et jettent du discrédit sur une Chambre

LETTRES AU DEVOIR

Miroir, miroir, dis-leur...

DANS un journal, si je lis ces titres : « La RDA quitte le pacte de Varsovie » ou « Des combats ont fait 154 morts au Sri Lanka », j'aime penser que ces événements se sont vraiment passés. Je demande aux journalistes de me dire ce qu'ils ont vu et entendu dans ces pays, le beau comme le laid. C'est une simple question d'honnêteté.

Si j'étais d'Allemagne ou du Sri Lanka, j'aimerais aussi savoir ce qui se passe vraiment dans les autres pays, dont le Canada. Pour que j'aie une image fidèle de ce pays, que je sache à quoi m'attendre si j'y allais.

Alors quand on me rebat les oreilles avec l'image ternie de notre « beau » Canada à la suite de la crise amérindienne, je sens la colère montée en moi. Si le Canada avait une image de pays de paix, de calme et d'harmonie, c'est que la « réalité » avait été soigneusement cachée. La situation critique des Amérindiens ne date pas d'hier, mais les politiciens ont toujours dit le contraire au peuple, qui s'est ému de la croire (c'est tellement plus facile que d'affronter la réalité).

Oui, gens d'Allemagne, du Sri Lanka ou d'ailleurs, le Canada n'a pas les mains propres dans ses relations avec les Amérindiens. Bien sûr, il faudrait corriger certaines interprétations fausses données dans des médias étrangers à ce sujet ; bien sûr, il n'y a pas de comparaison à faire avec ce qui se passe en Afrique du Sud, mais rien n'empêche que le Canada a ses problèmes et qu'il n'y a aucune raison de les cacher à la face du monde.

L'image internationale du Canada n'est plus ce qu'elle était. Elle est plus juste, et c'est tant mieux.

Martin Thibault

Montréal, 2 octobre 1990

Les piètres résultats d'une curieuse méthode

UNE correspondante, Mme Monique Robertson, affirme que les évêques devraient retourner à l'ancienne méthode pour la formation des prêtres d'aujourd'hui (LE DEVOIR du 26 septembre 1990).

Quand on sait que la presque totalité des prêtres trouvés coupables d'abus sexuels sur des mineurs étaient de la vieille école, il faut le faire ! Selon un article paru dans le magazine *L'Actualité*, intitulé « Le sexe et le clergé », les prêtres de la vieille école souffrent beaucoup de la solitude parce qu'ils n'ont pas d'amitié privilégiée avec une personne de quelque sexe que ce soit, et ils n'ont pas développé ces amitiés dont n'importe quel être humain a besoin parce que leurs maîtres leur ont dit de se méfier des relations particulières avec les hommes et avec les femmes ! Alors non seulement sont-ils seuls, mais encore très handicapés affectivement. Enfin bref, si c'est ça, sa manière éprouvée...

D'autre part, Mme Robertson demande si le Christ se serait trompé en excluant les hommes mariés et les femmes de son Église. Eh bien ! je me demande où elle va chercher ses renseignements. Même en supposant qu'elle veuille parler du sacerdoce,

elle se trompe, car si Jésus avait voulu exclure les hommes mariés du service religieux, il n'aurait pas choisi comme apôtre saint Pierre qui était marié puisque Jésus a guéri sa belle-mère. Les évangiles ne mentionnent pas que les autres apôtres aient été mariés, mais comme les hommes célibataires étaient drôlement regardés, on peut le supposer. De plus, saint Paul, dans ses lettres à Timothée, dit explicitement que les leaders devaient être mariés et pères de famille. Et d'ailleurs ni le Christ ni saint Paul n'ont affirmé que le célibat était une obligation, mais au contraire les deux en ont fait une question de préférence individuelle.

Pour ce qui est de la place des femmes dans l'Église, c'est beaucoup moins évident, et il y a place à l'interprétation. Une chose est certaine, cependant : c'est qu'étant donné le comportement du Seigneur envers les femmes de son entourage dans le contexte de son époque donne de bonnes raisons de croire qu'elles n'ont pas été exclues, ni de l'Église, ni du service religieux, quel qu'il soit.

Michèle Gyselink

Pierrefonds, 27 septembre 1990

La curatelle publique, une taxe déguisée

JE SUIS curatrice à la personne et aux biens de ma mère depuis quelques années. J'ai été nommée sous l'ancienne loi et voici que la nouvelle qui s'est amenée apporte des changements que j'approuve entièrement lorsqu'il s'agit de ne plus accorder à certains professionnels le droit exclusif à gérer la vie et le futur des personnes qu'ils soignent, surtout avec les graves erreurs qui se sont commises par le passé.

A cela, je dis bravo ! Par contre, lorsqu'il s'agit de l'article 31 qui fait en sorte que le curateur public peut imposer une nouvelle taxe déguisée, j'en suis fortement ébranlée.

Je suis d'accord à soumettre ma gérance à la vérification d'un comptable, à lui payer

des honoraires, mais certainement pas à me voir demander (à ma mère) la somme de quatre cents dollars pour que des fonctionnaires le vérifient une deuxième fois !

Sur ce dit, si la curatelle publique coûte trop cher d'administration, qu'elle cesse de nous produire de beaux imprimés, qui sont peu lus de toute façon, et que l'on fasse en sorte que les personnes qui ont travaillé fort en bénéficient un peu dans leurs vieux jours. Ne serait-ce pas là le vrai rôle du curateur public ?

Pauline Houle

Montréal, 25 septembre 1990.

Majorité n'est pas synonyme de légitimité

JE ME POSE la question : où le gouvernement fédéral prend-il sa légitimité lorsqu'il tente de faire passer une TPS que désapprouve une très grande partie de la population ? Certes, contrairement au Sénat, le gouvernement a été élu. Cependant le dernier scrutin ressemblait plus à un référendum sur le libre-échange qu'à une élection puisqu'au dire du premier ministre lui-même, un vote pour les conservateurs était un vote pour le libre-échange. Ce débat ayant été complètement occulté durant la campagne électorale — et cela les trois partis politiques doivent en porter la responsabilité — le gouvernement conservateur n'a pas le mandat d'appliquer sa réforme fiscale.

Ainsi je crois que le Sénat est pourvu d'une certaine légitimité quand il tente de bloquer une loi rejetée par la population.

La question de légitimité s'applique encore plus au gouvernement Bourassa. Déjà surtaxés, les Québécois verront leur fardeau augmenter.

Ce n'est pas parce qu'un gouvernement est élu majoritairement qu'il peut se targuer de tout faire légitimement.

Sylvain Sénécal

Toronto, 27 septembre 1990

Vivre en harmonie dans le respect mutuel

JE TROUVE sain que le peuple autochtone s'exprime, s'affirme dans ses relations avec l'autre peuple. Nous approchons d'une autre étape où, en tant qu'autochtones, nous allons prendre de la place, déranger un peu, être... tout simplement. Mais cela ne se fera pas sans quelques tempêtes, car nous devons exprimer ce qui n'a jamais été dit, ce qui fait mal à entendre, ce qui dérange, ce qui donne honte, pour que la vérité soit, et ce, même si certaines personnes préféreraient de beaucoup notre silence.

Pour les gouvernements, la stratégie dans le dossier autochtone peut se résumer en une suite d'ententes non respectées, à quelques rares exceptions.

J'espère que les peuples québécois et canadiens pourront nous entendre, d'être humains à être humains, de peuple à peuple. C'est dans le respect mutuel que nous pourrions vivre en harmonie.

Denyse Chartrand

Laval, 27 septembre 1990



LE MONDE

BLOC-NOTES

La grève aux Postes : probable mais lointaine

À LA SUITE d'un vote à travers le pays, les dirigeants du Syndicat des postiers du Canada, aujourd'hui fort de 46 000 membres, disposent maintenant d'un mandat de grève pour appuyer leurs revendications en vue de renouvellement de conventions collectives qui sont échues depuis plus d'un an.

Pressé de questions par le journaliste, le président du SPC, M. Jean-Claude Parrot, a refusé de révéler quel avait été le taux de participation à ce scrutin. Très faible, semble-t-il. De source patronale, on estime qu'à peine un tiers des employés concernés ont jugé que la chose valait le déplacement.

À l'annonce des résultats de ce référendum syndical, beaucoup d'usagers du service postal, particuliers ou entreprises, ont conclu qu'un arrêt de travail était imminent, d'autant que les négociations s'éternisent depuis 15 mois sans que les parties aient même abordé l'essentiel. Cette « rumeur » qui, survenant juste au début des grandes campagnes d'automne, peut avoir une influence sur les décisions de quelques grands usagers commerciaux, ennuie fort la direction des Postes qui s'évertue à la démentir.

En réalité, ni le syndicat ni la direction des Postes ne contrôlent vraiment le calendrier de leurs pourparlers. C'est le ministre fédéral du Travail qui en détient la clé.

Le service postal, devenu société d'État, relève en effet du Code canadien du travail, lequel prévoit un protocole assez discrétionnaire quant à l'acquisition du droit de grève.

D'abord, en cas de différend, la loi impose une étape de conciliation visant à rapprocher les parties. Certes, une telle conciliation est en cours depuis l'automne dernier, mais le ministre a tout pouvoir de la prolonger aussi longtemps qu'il le juge utile.

Une fois cette étape franchie, le ministre peut nommer un commissaire-enquêteur qui, à son tour, disposera d'un délai indéterminé pour aider les parties à conclure un accord. À défaut, le commissaire rédige un rapport que le ministre peut rendre public. C'est alors, et alors seulement, que le syndicat exerce légalement son mandat de grève.

Evidemment, le ministre pourrait, aujourd'hui comme demain, retirer son conciliateur et annoncer publiquement qu'il renonce à toute autre forme

d'intervention. Le droit de grève serait alors acquis dans les sept jours qui suivent. Mais c'est loin d'être le scénario le plus probable, compte tenu des difficultés particulières de la présente négociation.

Le renouvellement de conventions collectives ne sont jamais faciles aux Postes. Mais ce ne serait pas une hyperbole d'affirmer que la ronde actuelle sera la plus difficile de toutes.

La situation respective des deux parties y est pour quelque chose.

Du côté de la Société canadienne des postes, les contraintes restent énormes. Contraintes du mandat financier reçu du Parlement : le service postal doit faire ses frais ; il doit même être rentable au point d'être en mesure de verser des dividendes à son unique actionnaire, le Trésor public. Ce n'est que justice pour le contribuable, pressé de partout, d'autant qu'à plus de 80 % le courrier est l'affaire d'une poignée de gros usagers. Contraintes également d'une concurrence de plus en plus redoutable des entreprises de messageries, électroniques ou autres, que le monopole sur les lettres confié à la Société des postes suffit à peine à compenser.

La situation n'est pas moins problématique du côté syndical. À la suite d'une décision du Conseil canadien des relations du travail suivie d'un vote d'allégeance syndicale, le Syndicat des postiers, en plus de représenter les employés dits de l'intérieur, est devenu l'agent négociateur des membres de six autres syndicats, dont son « ennemi héréditaire », l'ex-Union des facteurs. Ces deux groupes, qui n'ont jamais fait bon ménage, sont aujourd'hui forcés de cohabiter. Il va sans dire que le renouvellement d'une convention collective unique, qui doit en remplacer sept autres, pose des problèmes inédits — dont la fusion des listes d'ancienneté n'est pas le moins épineux. La meilleure des bonnes volontés y suffirait à peine. Mais elle est absente, notamment à cause du fait que les anciens porte-parole des facteurs ont été pratiquement éliminés de la scène.

Cette ronde de négociation aura « des conséquences directes sur l'avenir du service postal », déclarait M. Parrot, la semaine dernière. Venant du plus mal embouché de tous les dirigeants syndicaux, cette prédiction n'est pas une hyperbole non plus, plutôt un euphémisme par litote.

JEAN FRANCOEUR

À PROPOS...

... des enfants au Canada

PENDANT que la population du Canada « vieillit », la proportion d'enfants âgés de 14 ans et moins diminue toujours. En outre, les conditions socio-économiques dans lesquelles vivent les enfants ont changé considérablement au cours des dernières années.

Aujourd'hui, de plus en plus d'enfants sont élevés hors de la famille « traditionnelle » époux-épouse. Ainsi, entre 1976 et 1986, le nombre d'enfants dans les familles époux-épouses a diminué, tandis que le nombre d'enfants dans les familles monoparentales a augmenté. De même, la proportion d'enfants dans les familles époux-épouses dont les deux parents travaillent à plein temps toute l'année a progressé considérablement. Néanmoins, le pourcentage d'enfants de milieux à faible revenu n'a affiché relativement aucune amélioration au cours de cette période. On constate également que les enfants qui vivent dans de grandes régions urbaines et dans des ménages qui possèdent des appareils de divertissement tels que des magnétoscopes et des lecteurs de disques compacts sont plus nombreux que jamais.

La proportion d'enfants a diminué pour passer de 30 % en 1971 à 21 % en 1986, alors que leur nombre se chiffrait à quelque 5,4 millions répartis presque également parmi les groupes d'âge de 0 à 4 ans, de 5 à 9 ans et de 10 à 14 ans.

La proportion d'enfants vivant dans des familles époux-épouses est tombée de

89 % à 85 % de 1976 à 1986, tandis que la proportion d'enfants vivant dans des familles monoparentales a grimpé de 9 % à 13 % au cours de la même période.

En 1988-1989, trois enfants sur quatre âgés de 0 à 15 ans vivaient dans des familles qui possédaient un magnétoscope, tandis qu'un enfant sur cinq vivait dans une famille qui possédait un ordinateur.

En 1986, le nombre d'enfants autochtones se chiffrait à environ 260 000 dont 39 % étaient strictement des Indiens de l'Amérique du Nord. Par ailleurs, 34 % étaient à la fois d'origine indienne et d'une autre origine non autochtone. Le pourcentage des enfants appartenant au groupe Métis seulement et au groupe Inuit seulement était de 8 % et 4 % respectivement.

En 1988, 836 000 enfants (15,7 % de tous les enfants) vivaient dans des familles de recensement à faible revenu. Les chiffres correspondants enregistrés en 1981 étaient un peu moins élevés : 830 000 enfants ou 15,6 % du nombre total d'enfants.

En mars 1989, on comptait au total 298 100 places, agréées ou approuvées, dans des garderies et des centres de garde de jour en milieu familial, soit environ 34,500 de plus qu'en 1988 et dix fois plus qu'en 1973.

SOURCE : Un portrait des enfants au Canada (1976-1989), une publication de Statistique Canada, Ottawa, 1990.